

# L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE.

Bureau

30, rue la Fabrique

1 cent le numero

6 cents par semaine

### Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an ..... \$3.00

Edition hebdomadaire, par an ..... 1.00

Invariablement payable d'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

### Tarif des Annonces

Par	
Première insertion	\$0.1
Autres insertions, si publiés tous les jours	0.05
trois fois par semaine	0.05
deux fois	0.07
une fois	0.08
Avis de Naissances, Mariages ou Décès	0.25

ÉCHILLETES DE L'ÉVÉNEMENT DU 17 MAI 1883.

## SIMONE ET MARIE

TROISIÈME PARTIE

(SUITE)

—A ce propos que le pensionnat de madame Dubief est celui dont le jardin, touche au jardin de cet hôtel... et nous possédons une clef, vous le savez déjà, qui nous permet d'ouvrir la porte de communication...

—Tonnerre ! s'écria Maurice. Mais alors la besogne est à moitié faite !!

—Dites aux trois quarts ! Quelle position Simone occupe-t-elle dans le pensionnat ?

—Elle y remplit les fonctions de lingère.

—A merveille !

—Il ne s'agit plus que de se renseigner sur ses habitudes, de savoir si elle couche à l'institution ou si elle y arrive le matin pour en partir le soir... Dans le premier cas, de connaître la position de sa chambre et de relever la topographie des lieux... J'apprendrai certainement par Marie Bressolles une grande partie de tout cela... Nous ferons nous-même une enquête au sujet de ce qu'elle ne pourra me dire. Verrez-vous ce soir l'abbé Méryns ?

—Non, demain seulement.

—Avertissez-le de ce qui se passe, et qu'il s'occupe activement du petit travail de chimie dont nous avons parlé... Je commence à croire, mon cher associé, que les millions de feu Armand Dharville seront bientôt entre nos mains.

—Oui, murmura Lartigues en fronçant le sourcil, et alors, vous l'aviez dit vous-même, nous nous séparerons.

—Croyez-vous donc qu'à mon âge, et possesseur d'une énorme fortune me permettant de satisfaire tous mes goûts, tous mes caprices, je ferai la sottise de m'expatrier. On ne vit qu'à Paris !... —Comptez-vous pour rien le danger ? —De quel danger parlez-vous ? —De celui résultant des recherches de la police...

—Je ne le crains pas... J'ai été assez habile pour déjouer jusqu'à présent toutes les recherches, et je n'étais cependant qu'un pauvre diable sans position et sans fortune !... Vous figurez-vous que les agents de la préfecture s'occuperont de moi quand je serai archimillionnaire ?... Les millions seront mon égide !... —Pourrez-vous vivre toujours seul ? —Pourquoi non ?... Je vous garantis que l'ennui ne pénétrera jamais dans ma solitude !... —Vous aimez votre mère ? demanda Lartigues avec une sorte d'hésitation.

—Je n'ai aucune raison pour ne point l'aimer, répondit froidement Maurice.

—Votre mère vous aime, elle ?

—Oui certainement, à sa manière... —Entendez-vous par là ?... Maurice changea brusquement le sujet de l'entretien.

—A propos, dit-il, j'ai des nouvelles du comte Yvan... —Ah ! dit le faux Van Broecke.

—Oui... je l'ai rencontré... Je lui ai parlé... —Eh bien ?

—Eh bien ! il se pourrait que je revienne sur ma détermination de tantôt !

XXVII

Lartigues regarda Maurice d'un air étonné.

—Et quel est le motif de ce brusque revirement ? lui demanda-t-il.

—Ce motif est bien simple, et basé sur mon intérêt personnel, répondit le jeune homme. Ce Russe devient dangereux non seulement pour vous mais pour moi. S'il venait à atteindre le but qu'il se propose, Marie Bressolles nous échapperait peut-être.

—Expliquez-vous.

—Le temps me manque, et d'ailleurs c'est inutile ; mais soyez sans inquiétude.

—Je veillerai sur Yvan Kourawieff. Maurice prit congé de Lartigues, alla dîner sur le boulevard et regagna en toute hâte l'hôtel de la rue de Verneuil.

Le comte Yvan, dont il venait d'être question entre les deux bandits, avait été frappé de l'expression du visage de Marie et de l'attitude glaciale et presque hostile de madame Bressolles tandis qu'il était question d'Albert de Gibray, et enfin du rôle de Maurice servant de cavalier aux deux femmes.

Yvan connaissait trop peu l'intérieur de la famille Bressolles pour deviner ce qui s'y passait.

Cependant son instinct d'homme du monde, sachant la vie, lui dit que la présence de Maurice Vasseur dans cette famille, sa familiarité avec la mère et avec la fille avaient certainement un but, que ce but devait être en désaccord avec les idées et les aspirations d'Albert de Gibray.

—Connaissez-vous beaucoup madame Bressolles ? demanda-t-il au petit baron Pascal de Landilly qui, nous le savons, se promenait à son bras dans les salles du palais de l'industrie.

L'ami de cœur de mademoiselle Adèle de Civrac (née Greluene) toussa pour s'éclaircir la voix, et répliqua : —Beaucoup... beaucoup... mon excellent bon... je suis un intime... —Que pensez-vous de cette personne ?

—Je pense que c'est une jolie femme, et d'un galbe épatant... On ne lui donnerait pas son âge, hein ? Ah ! non, par exemple !

Elle a l'air d'être la sœur aînée de sa fille... C'est tout bonnement catapulté eux !!

—Coquette, n'est-ce pas ?

—Oui coquette... Une coquetterie d'un relief à tout casser, et je crois, ma parole, que depuis la maladie de sa fille son désir de plaire et d'être admirée grandit encore... Hein, comme c'est nature !

—Madame Bressolles aime peu mademoiselle Marie, je suppose ?

—Elle ne m'a fait aucune confiance à ce sujet, mon très bon, vous comprenez ça, mais j'ai dans ma folle idée qu'elle ne l'aime pas du tout... —Pourquoi ?

—Parce qu'une grande fille comme la sienne ne la rajeunit point, et qu'elle mourra de chagrin le jour où la première ride et le premier cheveu blanc lui diront qu'il faut vieillir... Ce qui se comprend du reste avec sa turlutaine de voir à ses pieds tout Paris.

Les deux jeunes gens sortirent alors et se séparèrent.

Le Russe alla tout droit rue de Rennes, chez monsieur de Gibray.

Le juge d'instruction arrivait du palais.

—Je suis enchanté de vous voir, mon cher comte, dit-il à Yvan, j'ai à causer avec vous... —Cela se trouve à merveille... Je venais solliciter de vous un moment d'entretien.

—Que je vous accorderai de tout mon cœur... Mais je dois avant tout vous apprendre une nouvelle importante et qui vous intéresse.

—Laquelle ?

—Nous avons failli perdre cette pauvre madame Rosier.

—La perdre ?... s'écria le Russe. Comment ?

—Il s'en est fallu de bien peu qu'elle payât de sa vie son dévouement à une cause qui, en somme, est la vôtre.

—Donnez moi vite, je vous en prie, le mot de cette énigme.

Paul de Gibray raconta au jeune Russe tout ce que nos lecteurs connaissent déjà par le menu.

—Ainsi mes ennemis ont découvert ma présence à Paris, dit le comte Yvan avec mélancolie quand le juge d'instruction eut terminé son récit, et non contents d'avoir assassiné ma mère d'abord, mon père ensuite, ils veulent que je succombe à mon tour pour m'empêcher de les frapper quand sera venu le jour de la justice !... —(A suivre)

—Combattant pour leur propre peau ils seront sans merci ! Nous veillerons sur vous, mais de votre côté veillez !!

—Nous n'avons d'autres indices que ceux bien vagues en somme, qui résultent des paroles surprises par madame Rosier.

—Sans doute, mais nous sommes avertis, ce qui nous rend forts... Soyez sans cesse sur vos gardes, je vous le répète. Ne vous exposez point aux coups d'invisibles ennemis... Sortez le moins possible... Et, tenez, il me vient une idée. Je puis mettre une chambre à votre disposition... Acceptez pour quelques jours l'hospitalité que je vous offre si cordialement... On ne viendra pas vous chercher ici, j'imagine ! Eh ! bien, est-ce convenu ?

—Merci d'abord, merci mille fois, de cette proposition bienveillante qui me touche jusqu'au fond de l'âme !... —L'acceptez-vous ?

—Peut-être l'accepterai-je tout à l'heure, cela dépendra de l'entretien que nous allons avoir ensemble... Mais un mot encore au sujet des deux misérables qui se nomment Lartigues et Verdier... —Que voulez-vous savoir ?

—Est-on allé toucher chez Rothschild le chèque de cent mille francs remis par l'envoyé russe à mes futurs assassins ?

—Oui... Madame Rosier n'a pu parler que dans la journée, et dès l'ouverture de la caisse le chèque était présenté et payé.

—Sait-on qui a touché ?

—Un muet, ou du moins un personnage jouant le rôle de muet, car à une ou deux questions adressées par le caissier il a répondu en écrivant sur une ardoise dont il était muni.

—Mais c'est une bande organisée !!

—Oui, certes, et organisée avec une habileté vraiment diabolique !... —Les misérables parviendront-ils toujours à nous échapper ? ?

—Je n'en suis pas sûr ; mais en présence de cette diabolique habileté dont je vous parlais, il y a malheureusement place pour le doute... Encore une fois, veillez bien sur vous !... —Je veillerai, et malheur à l'homme, quel qu'il soit, que je soupçonnerai d'être leur émissaire !... Permettez-moi maintenant d'aborder le sujet qui m'amène... —Je vous écoute à mon tour... —Je suis bien jeune, monsieur de Gibray, commença le comte Yvan ; je ne me reconnais donc le droit ni de vous questionner ni de vous conseiller, et cependant je vais faire l'un et l'autre, et j'aurai pour excuse la profonde amitié que m'inspire votre fils... Le juge d'instruction tressaillit.

—C'est d'Albert que vous allez me parler ? demanda-t-il.

—Oui.

—Et sans doute aussi de celle qu'il aime ?

—Surtout de celle qu'il aime... Je sais que vous chérissez Albert, je crois que vous donneriez votre vie pour le sauver, pour le voir heureux... —Je la donnerais sans une hésitation, sans un regret ! Dieu m'en est témoin ! s'écria monsieur de Gibray.

—Ainsi vous lui sacrifieriez tout ?

—Tout au monde !!

—Même votre haine pour Valentine Bressolles, haine dont j'ignore et dont je veux ignorer toujours l'origine ?... Monsieur de Gibray regarda le Russe bien en face, et répondit d'une voix lente et sourde :

—Pourquoi me demandez-vous cela ?... —Parce qu'il faut que je sache si, Albert guérissant, vous consentiriez à lui voir prendre pour femme Marie Bressolles... Voilà ce qu'il faut me dire nettement, franchement, et sans l'arrière-pensée de revenir sur votre promesse quand vous verrez votre fils hors de péril et debout !... Voilà ce que je vous supplie, non seulement de me dire, mais de me jurer !!

—Mais, encore une fois, pourquoi exiger de moi ce serment ?

## Louis Champeau NOUVEAU MAGASIN De MERCERIE 42 Rue la Fabrique, H. V.

Mouchoirs et Foulards en soie, Collets, Cravates, Camisoles et Caleçons en soie, cachemire, mérino, balbrigan et coton, Chaussettes en soie, cachemire, mérino, balbrigan et coton, Gants de toute variété, etc., etc.

En un mot, tout article qui a rapport à ce genre de commerce. Le soussigné ayant été employé comme commis voyageur pour une maison de commerce à Montréal pendant plusieurs années, a le plaisir de pouvoir offrir au public de Québec un assortiment de marchandises de PREMIER CHOIX, de QUALITÉ SUPÉRIEURE et d'un LUXE le plus nouveau.

Une visite est sollicitée. Conditions libérales. Point de crédit.

LOUIS CHAMPEAU, 42, Rue la Fabrique, H. V.

Québec, 16 mai 1883.—Im C & E

## NOUS DETAILLONS Les Cotons Jaunes d'Hochelega.

AUX PRIX EXACTS DE LA MANUFACTURE.

Vous sauvez au moins le quart de votre argent en les achetant chez nous

RECUS CETTE SEMAINE.

80 Doz. CHAPEAUX pour Messieurs à 50 cts. 120 Pièces TWEED pur laine à 50 cts. 80 Pièces SERGE pur laine \$1.75 pour \$1.000.

L. P. BILODEAU,

coin de la Rue de la Couronne, Pres du Marche St-Roch, Québec 1er mai 1883.

## Théo. LAURENCELLE, Ancien Poste A. TOUSSAINT.

BARBIER-TABACONISTE,

En face de l'atelier de Mme de Beaumont, Photographe,

No 242, rue St-Joseph,

ST-ROCH,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il tient toujours en mains un assortiment complet de PIPES, TABAC, CIGARES, SACS A TABAC.

Enfin tout ce qui concerne cette branche de commerce.

AUSSI,

Salon de barbier de première classe, coupe de cheveux à la machine et aux ciseaux, teinture, etc., etc., à des prix qui défient toute compétition.

T. LAURENCELLE, Barbier-Tabacaliste.

12 mai 1883.—Im.

## L. N. BERTRAND & FRÈRE,

117, Rue St-Joseph,

SAINT-ROCH.

Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond de magasin de V. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.

L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles, Vernis, Ustensiles de cuisine, Poêles de tout genre, (spécimens de la maison), Coutellerie, etc., etc.

N'oubliez pas surtout que tout le fond est vendu sans réserve.

Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRÈRE, St-Roch.

14 mai 1883.

## A. GRENIER, EPICIER-IMPORTATEUR.

S'empresse d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir de BORDEAUX des CIGARES des MANUFACTURES du GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

GRAND CHOIX DE Conserves Alimentaires.

Truffes, Champignons, Pâtés de foie gras Truffes, etc., etc.

FROMAGES

DE GRUYERE, GORGONZOLA, ROQUEFORT, CHESTER, Etc., Etc.

GRANDE CHARTREUSE, BÉNÉDICTINE

Et autres liqueurs françaises assorties.

CLARETS et SAUTERNES,

De la Société des Entrepôts de Moulins, Barton et Guestiers, etc., etc.

CHAMPAGNE,

Duc de Montebello, Moët et Chandon, etc.,

SPECIALITÉ d'embouteillage des vins à domicile par un garçon expérimenté.

DÉPOT de bouchons à vins spécialement importés de Bordeaux.

ECHANTILLONS envoyés sur demande et acceptations d'ordres directs d'importation de produits français.

A. GRENIER,

Rue St-Jean, H.-V., Québec

10 mai 1883.—8f.

## DEMANDE.

Deux bonnes filles trouveront de l'emploi en s'adressant chez M. J. T. LEVALLEE, Loyal Exchange Restaurant, 56, rue St-Jean.

12 mai 1883—4f.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT  
24

## LES MISÉRABLES DE LONDRES.

### PREMIÈRE PARTIE.

(SUITE.)

Quand Georges rentrait, le soir, du bal ou du spectacle, il était rare qu'il ne trouvât pas Kitty éveillée et l'attendant.

Alors, comme autrefois, il lui racontait ses impressions, lui disait ses espérances et lui dépeignait avec enthousiasme les splendeurs de ce monde inconnu dans lequel il pénétrait pour la première fois.

Le nom de la duchesse de Durham revenait bien souvent dans ces entretiens, et la pauvre petite Irlandaise assistait stoïquement au développement d'un amour qui, chaque jour, prenait plus de place dans la vie de Georges et plus d'empire sur son cœur.

Mais elle souffrait trop ; la profonde affection qu'elle avait vouée à Georges commençait déjà à lui inspirer une sorte d'épouvante, et, pour se soustraire aux dangers d'une pareille situation, elle prit un parti héroïque.

Un matin donc, elle se présenta au nouveau duc, et comme ce dernier s'inquiétait de sa pâleur et de l'altération de ses traits :

— Ne vous étonnez pas de cela, mon ami, lui répondit-elle, c'est que j'ai passé une partie de la nuit à réfléchir et que j'ai pris une grave détermination.

— De quoi s'agit-il donc ? fit Georges vivement intrigué.

— Je vais partir.

— Vous, Kitty ?

— Moi, Georges.

— Vous voulez me quitter ?

— Il le faut.

— Me quitter ! quand je suis riche, quand je puis vous faire une destinée heureuse après tant d'années de misère.

— C'est précisément votre fortune qui m'épouvante.

— Je ne vous comprends pas.

— Je ne vous ai jamais demandé comment vous étiez venus si subitement votre titre et votre fortune, Georges, et vous n'avez pas jugé à propos de me donner l'explication de ce mystère ; mais un changement aussi complet, aussi rapide, m'effraie pour vous ; je ne vois depuis quelque temps, que ténèbres dans votre destinée, et je redoute pour vous quelque catastrophe aussi brusque et aussi inattendue que votre fortune.

— Ces craintes n'ont aucun fondement, Kitty, répartit vivement Georges ; je suis heureux de pouvoir vous en donner l'assurance, et, si j'ai jusqu'ici gardé le silence sur la façon dont j'ai recouvré mon nom et mon titre, c'est qu'il y a des motifs... graves, qui bientôt n'existeront plus, et alors...

Kitty remua doucement la tête.

— Tenez, Georges, dit-elle, sans rien savoir de ce qui s'est passé, je soupçonne cependant vaguement que vous marchez au bord d'un précipice et qu'un grand malheur plane sur votre tête ; eh bien ! je ne veux pas rouler avec vous dans ce gouffre qui menace de vous engloutir, je veux m'en éloigner à temps ; et si j'agis ainsi, croyez-le bien, mon ami, c'est afin de pouvoir vous tendre la main et vous aider à sortir de l'abîme le jour où vous y serez tombé.

Georges ne répondit pas.

Il s'était dit bien souvent à lui-même ce que la pauvre Kitty lui disait en ce moment ; depuis qu'il avait mis le pied dans cet hôtel, sa conscience n'était plus calme comme autrefois, et il y avait des jours, des nuits surtout, où son regard épouvanté n'osait sonder les perspectives qui s'ouvraient devant lui.

Mais il aimait ; une passion aveugle et folle l'entraînait, et il ne pouvait s'arrêter sur cette pente fatale.

Il prit la main de la jolie Irlandaise.

— Kitty ! lui dit-il d'une voix émue et troublée, êtes-vous bien décidée vraiment à vous éloigner ?

— Je vous l'ai dit, Georges, ma résolution est irrévocable ; nulle prière, nulle considération au monde ne me fera changer d'avis, et j'ai la ferme conviction que je vous servirai mieux quand je serai loin de vous.

— C'est que je vais être bien triste et bien malheureux quand vous allez être partie.

— Georges !...

— Je vous aime, moi, Kitty.

— Que dites-vous ?

— Je m'étais habitué à votre présence, nous avions été misérables ensemble, le malheur nous avait faits frère et sœur. Kitty ! n'avez-vous pas pensé au vide que votre départ va faire ici ? N'avez-vous pas songé que je serai seul au milieu de ce luxe avec lequel je ne suis pas familiarisé encore ? Ah ! tenez, il faut que vous m'aimiez bien peu pour avoir le cruel courage de m'abandonner ainsi.

Kitty pâlit.

De toutes les paroles de Georges, ces dernières étaient les seules qui pussent avoir une réelle influence sur son cœur, et elle en éprouva une profonde et douloureuse impression.

— Je ne vous aime pas ! répondit-elle après un court silence et pendant que deux grosses larmes coulaient le long de ses joues ; mais vous me croyez donc bien cubieuse et bien ingrate, Georges ! N'est-ce pas vous qui m'avez sauvée de la misère et de la honte ? n'est-ce pas à vous que je dois la vie et l'honneur ? Oh ! je m'en souviens encore, voyez vous ; et le jour où vous aurez besoin de tout mon sang, je vous le donnerai jusqu'à la dernière goutte.

— Mais vous partez, cependant ?

— Il le faut.

— Rien ne peut vous retenir ?

— Rien.

— Pas même l'idée du malheur qui me menace ?

— Ce malheur, Dieu seul peut le conjurer, Georges ; mais s'il arrive ja mais, vous me trouverez vaillante et forte à vos côtés, prête à tout pour vous soutenir et vous consoler.

— Et où irez-vous en me quittant ?

— Je ne sais.

— Au moins vous reverrai-je ?

— Peut-être...

— Ah ! vous ne saurez jamais, Kitty, à quel point votre abandon me sera douloureux.

— Adieu, Georges ! fit la jeune fille avec effort.

— Adieu ! répondit le jeune homme en se laissant tomber sur un fauteuil, la tête dans les mains.

Elle était partie et Georges se sentait plus malheureux qu'il ne l'avait jamais été, même au temps de ses plus rudes épreuves.

C'est qu'il perdait à la fois une amie et une confidente ; dans quel cœur épancherait-il désormais ces joies et ces souffrances dont la violence vous étoufferaient si on ne les répandait au dehors ?

Quant à la petite Irlandaise, elle s'en allait avec une grande douleur dans l'âme, mais avec cette consolation qu'elle continuerait de consacrer sa vie à Georges et de remplir dans l'ombre, en veillant sur lui, la mission d'abnégation et de dévouement qu'elle s'était imposée. Il y avait une grande énergie au fond de cette nature, en apparence frêle et délicate.

Georges était encore fort ému de cette séparation, et s'absorbait à un tel point dans ses réflexions, qu'il n'entendait pas la porte du fumoir s'ouvrir et quelqu'un entrer dans son réduit.

— Eh bien ! eh bien ! dit tout à coup une voix derrière lui ; à quoi pensez-vous donc de la sorte, mon jeune duc ?

Georges se retourna et aperçut le colonel O'Chrane.

— Allons ! continua ce dernier, d'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et rêveur, et que se passe-t-il donc ici ?

Georges fit un signe de tête :

— Il se passe une chose fort triste pour moi, répondit-il.

— Quoi donc ?

— Kitty me quitte.

— Un caprice, sans doute ?

— Non, colonel, non, ce n'est pas un caprice, c'est une résolution mûrement pesée et réfléchie, et qui prouve chez la pauvre enfant plus de cœur et de raison que je n'en ai moi-même.

— Enfin, quel est le motif de cette résolution ?

— L'effroi que lui inspire le changement subit, et pour ainsi dire miraculeux, qui s'est opéré dans ma destinée.

— Elle regrette de vous voir heureux ?

— Je ne le suis pas, colonel, vous le savez bien.

— Vous êtes riche, au moins.

— Et c'est précisément l'origine de cette fortune qui l'épouvante et qui m'inquiète moi-même.

(A suivre.)

**EMULSION DE PUTTNER.**— On trouvera dans nos colonnes l'annonce de la Compagnie d'Emulsion de Puttner. Son composé d'huile de foie de morue, appelé Emulsion de Puttner, a atteint depuis quelque temps une si grande popularité pour la guérison des nombreuses affections des poumons, du cerveau, du système nerveux, qu'afin de faire face à la demande toujours croissante, les propriétaires se proposent de se servir de la vapeur comme force motrice dans leurs laboratoires. MM. Frichet & Brine méritent tout le succès possible pour leur esprit d'entreprise qui en fait des bienfaiteurs de l'humanité. — *Herald* d'Halifax.

Comme notre confrère d'Halifax, nous recommandons fortement à nos lecteurs de lire l'annonce de l'EMULSION D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE PUTTNER.

#### UNE CARTE.

A toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, de débilité, d'excroissances etc., j'enverrai un remède qui les guérira SANS CHARGE EXTRA. Ce remède a été découvert par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse ou enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN à *tion D., New-York city.* Québec, 16 octobre 1882. — & .

### Huitres Fraîches. MALPEQUES.

Venant d'arriver au QUEEN'S RESTAURANT, coin des rues

ST-JEAN ET DU PALAIS.

Les gourmets sont invités à profiter de cette bonne aubaine et de ne pas oublier que M. Alphonse Poulin, gardera des huitres à l'année.

16 mai 1883. — 6f. EAC.

#### DEMANDE.

On demande immédiatement un bon cuisinier et deux autres hommes pour travailler à Manitoba.

S'adresser à GEO. P. ROY, No 36, rue Grant, St Roch.

5 mai, 1883. — 1s. p.

#### ON DEMANDE

DES COUTURIÈRES pour travailler à la confection des robes.

S'adresser à DAVIDSON & HORAN

15 mai 1883. — 21p.

#### DEMANDE.

On demande immédiatement une bonne fille connaissant la cuisine.

S'adresser au Club des Marchands, coin des rues La Couronne et Desfossés.

S. CARRIER, gérant.

15 mai 1883. — 3f.

#### DEMANDÉES.

TROIS ou QUATRE bonnes couturières trouveront de l'emploi, en s'adressant à

M<sup>me</sup> LARIVÉE, 3, rue Richm ord.

14 mai 1883. — 3f.

#### A LOUER.

Une magnifique chambre, à côté du bureau de MM. Tessier et Pouliot, rue Buade, Haute-Ville.

S'adresser au No 15, rue Buade.

7 mai, 1883. — 8j.

#### PENSION PRIVÉE.

3 ou 4 Messieurs trouveront une bonne pension au No 169, rue St-Valier St-Roch.

5 mai, 1883. — 15j

#### Couturières demandées.

On demande une dizaine de bonnes couturières.

S'adresser chez A. P. CARON, Marchand, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

8 mai, 1883.

### J. C. LeBoutillier, AVOCAT.

Bureau : à Percé, district de Gaspé. Fait affaires aussi dans le comté de Bonaventure, Côte Nord et Îles de la Madeleine.

1er mai 1883. — 1m.

#### A LOUER.

Residence d'Été à l'Ancienne-Lorette.

Près du Dépôt des Chars.

Deux jolies maisons situées près de l'Eglise seront louées pour l'été à de bonnes conditions.

S'adresser sur les lieux à FRANCIS HAMEL, Ancienne Lorette.

28 avril 1883. — 1 m2/psp

### SOCIÉTÉ DE Construction Permanente DE QUÉBEC.

La 27<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle des actionnaires de cette société se tiendra à son bureau, LUNDI le 28 courant à sept heures et demie P. M., pour l'adoption et la confirmation des nouveaux règlements adoptés par les Directeurs de cette société le 2 du courant, et aussi pour la réception du rapport annuel et l'élection des Directeurs.

Par ordre, ALPHONSE COTE, Secrétaire-Trésorier.

16 mai 1883

### Venant d'arriver de Manitoba FEMME-MÉDECIN, SAUVAGESSE DE NAISSANCE,

Qui guérit au moyen d'Herbes Médicinales.

ELLE TRAITE avec soin et avec une attention particulière toute espèce de maladies et garantit la guérison du mal de matrice dans neuf jours.

S'adresser : 87, RUE ST-GEORGES, Québec.

Heures de consultations, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

15 mai 1883. — 6fp.

### NOUVELLE SOCIÉTÉ, BEDARD & CARON,

CORDONNIERS,

44, RUE SOUS-LE-FORT

M. Bédard informe ses nombreux amis et le public en général qu'il s'est adjoint M. Caron comme associé et a transporté son magasin du No 295, rue St-Joseph au grand magasin populaire de M. Isaac Boivin, RUE SOUS LE-FORT, BASSE-VILLE, où l'on trouvera comme par le passé l'assortiment le plus considérable et le plus varié de chaussures de tous genres AUX PLUS BAS PRIX qu'il soit possible de vendre. Il s'engage à donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les honorer d'une visite.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir voir notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Toute commande qu'on voudra bien leur confier se voit exécutée avec promptitude et dans les meilleurs goûts.

M. Bédard profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter pour la nouvelle société.

9 mai 1883. — 1m.

### L'ÉPICERIE PEUPLE.

M. J. E. ASSELIN,

autrefois premier-commis de la maison d'épicerie A. J. Turcotte, informe ses amis et le public en général que le 28 avril courant il ouvrira au No 271 de la rue St-Joseph, à St-Roch (ancien poste de Ls. Sanfaçon), un établissement d'Épicerie.

M. Asselin aura constamment à la disposition du public un assortiment complet d'EFFETS D'ÉPICERIES.

THE, CAFE, SUCRE, TABAC, CIGARS,

VINS, LIQUEURS, Etc.

M. Asselin garantit au public qu'il tiendra spécialement un assortiment complet d'Effets de Marchés de toutes sortes.

25 avril 1883. —

#### AVIS.

Au No 223, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

M. A. J. CARON,

Fabricant et Marchand de Chaussures

En remerciant mes nombreux clients et le public en général, je sollicite de nouveau leur patronage, car je désire les informer que mon assortiment de chaussures du Printemps est au grand complet et des mieux montés et choisis qu'on puisse voir au Canada, et cela à des prix qui défient la concurrence. Car j'ai en magasin un immense assortiment de chaussures de tout genre, fait à la main, pour dames, messieurs et enfants. Le stock le plus considérable de ces marchandises est au No 223, Rue St-Jean, chez A. J. Caron. Les acheteurs sont priés de venir voir avant d'acheter ailleurs. Car mes prix sont très réduits, et toute commande ne laissera rien à désirer tant sous le rapport de la qualité des matériaux que pour le fini de l'ouvrage.

A. J. CARON, Marchand et Fabricant de Chaussures,

223, rue et Faubourg St-Jean, Québec.

12 avril 1883. — 4m

### T. St-Jean Lortie, NOTAIRE ET AGENT GENERAL.

9, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE.

9 mai 1883. — 3m.

### Demenagement

J'ai transporté mon établissement au

No 88, RUE DE LA COURONNE,

LE PREMIER DE MAI DERNIER

Désirant augmenter le cercle de mes affaires avec l'encouragement de la ville et de la campagne, j'ai été forcé de choisir un établissement plus considérable. Le poste que j'occupe maintenant me permettra de satisfaire d'avantage mes nombreux pratiques, que je remercie de tout cœur, et qui, je l'espère, continueront à me favoriser comme par le passé. Je négligerai rien pour les satisfaire.

Je ferai un choix spécial de mes marchandises. J'aurai constamment en mains un assortiment général de première qualité de boisson douces et fortes.

On trouvera aussi à mon magasin du Jambon, du Lard, du Saïndoux et du Beurre. Grains de toutes sortes, Graines de jardins et en général un assortiment complet d'épicerie.

Les pratiques de la ville seront servies à domicile, suivant leur bon plaisir.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Conserves alimentaires de toutes sortes.

Jeremie Jobin, MARCHAND-ÉPICIER,

88, rue de la Couronne.

25 avril 1883. — 1m. - a, e & c.

### AGRANDISSEMENT.

DANS LE BUT D'AUGMENTER

le cercle de mes affaires, grâce à l'encouragement que j'ai reçu jusqu'ici de la ville et de la campagne, je suis forcé d'agrandir mon établissement.

A partir du 1er mai j'occuperai le poste de M. Benj. Bolduc, bijoutier,

Coin des Rues Caron et Saint-Joseph, En face de la Congrégation, St-Roch.

Les améliorations que je fais actuellement me permettront de satisfaire d'avantage mes nombreux pratiques qui, je l'espère, continueront à me favoriser de leur patronage.

J'aurai constamment en mains un assortiment complet et général d'épicerie de premier choix qu'il serait trop long d'énumérer.

Je ferai aussi un choix spécial de mes liqueurs douces et fortes.

Les pratiques de la ville seront servies à domicile, suivant leur bon plaisir.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ls. PELLETIER, Coin des Rues Caron et St-Joseph

28 avril 1883. — 1m.

### CHANDISES NOUVELLES.

NOUS RECEVONS EN CE MOMENT une grande variété de MARCHANDISES de PRINTEMPS.

ARTICLES SPÉCIAUX cette SEMAINE.

Vêtements pour Hommes, Mouchoirs de Soie, Tweeds et Etoffes à Pardessus.

### Fyle & Leitch,

4 Rue la FABRIQUE.

20 avril 1883.

### IMPORTANT A SAVOIR

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a transporté SON MAGASIN ET SON ATELIER DE MEUBLES du No 48, rue St-Joseph au

No 72, RUE ST-JOSEPH,

(Ancienne propriété de M. Marcotte fon-

deur).

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il a toujours en magasin un assortiment considérable de meubles de première qualité, tels que Sets de salon en noyer noir, couverts en crin et en brocatelle de soie, Sets de chambre à coucher en frêne, noyer noir, etc., etc.

Aussi : paillasses à ressorts, matelots en crin et en laine, et une grande variété de chaises en canne, trouée et en bois.

Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

NAP. ARSENAULT,

No 72, Rue St-Joseph.

Toute personne ayant des meubles à vendre, ferait bien de s'adresser au No 72, rue St-Joseph. On paiera le plus haut prix.

17 mars 1883. — 2m.

Le temps et la vie.

On dit que le temps fuit : c'est nous qui fuions : c'est nous et non lui qu'il faudrait arrêter.

« Si vous avez vécu un seul jour, vous avez tout vu ; un jour est égal à tous les jours ; il n'y a point d'autre lumière, d'autre nuit ; ce soleil, cette lune, ces étoiles, cette disposition, c'est elle-même que nos aïeux ont jouée et qui entretiendra nos arrière-neveux. »

Malheureusement l'homme ne sait pas profiter du présent ; pour lui, le temps est rapide ou lent, selon la disposition de son esprit.

Ecoutez, au contraire, le coupable qui attend son arrêt, le vieillard qui voit ses cheveux blanchir et qui sent ses forces l'abandonner.

Qu'une nuit paraît longue à la douleur [qui veille !

Jouer de la vie le plus longtemps possible, c'est là le rêve de la plupart d'entre nous.

Y a-t-il un art, des moyens de prolonger la vie ? Oui certes : l'hygiène est cet art, ses préceptes sont les moyens, et de tout temps les hommes expérimentés publient des ouvrages relatifs à la longévité.

Y a-t-il un art, des moyens de prolonger la vie ? Qui certes : l'hygiène est cet art, ses préceptes sont les moyens, et de tout temps les hommes expérimentés publient des ouvrages relatifs à la longévité.

Ah, dame ! pour atteindre ces âges, il ne faut pas prendre l'habitude de se coucher à deux heures du matin, de boire, de manger, de fumer à outrance, de ne résister à aucun plaisir et de ne faire aucune débauche.

Plus on avance en âge, et plus on se rattache à la vie. Il est peu de vieillards, qui, après avoir éprouvé de graves maladies, ne semblent renaître une seconde fois, et ne cherchent tous les moyens possibles de conserver leur existence.

Quand on a cru la perdre, on aime la vie ! dit avec raison C. Delavigne.

Parmi les hommes de différents tempéraments, les sanguins et les bilieux vivent plus longtemps, et le mélange de tempéraments offre surtout le type constitutionnel sous lequel l'homme vit le plus.

Parmi les principales conditions spéciales de longévité, déduites des circonstances de la vie, on cite : une naissance heureuse et à terme, l'allaitement maternel après la naissance, une bonne éducation physique et morale, la sobriété dans le boire et le manger, une vie laborieuse et occupée, un mariage heureux et assorti, enfin l'impassibilité de l'âme et la propension à la gaieté ; les impressions morales tristes ébranlent et usent promptement l'organisme.

Pour mieux graver dans la mémoire les préceptes de l'hygiène et les maximes de la sagesse, on employait jadis la poésie didactique.

Voici un curieux spécimen, qui remonte à l'an 1649 :

Advis salutaire pour l'entretien et la conservation de la santé.

Avant que sortir de ta couche, Tousse, crache et te mouche, Prends ta robe, et pour estre chaud, Du fect au feu ne fais qu'un saut ; Te peigne, te brosse et te frotte. Des yeux, du nez, oste la crotte ; Frotte aussy tes lèvres, tes dents, Et par dehors, et par dedans. Après avoir purgé tes reins, Lave ta bouche avec tes mains, Estant levé de bon matin Prends un peu de pain et de vin. Si le temps rit, sors de bonne heure ; S'il pleure ou soupire, demeure. En ton promenoir de grand jour Préviens le chaud par ton retour. Lorsque le froid est redoutable, Le dos au feu, le ventre à table ; Autant en hiver qu'en esté, De bons potages de santé, Bouff, veau, mouton, bonne volaille ; Vieil lard salé pour la canaille. Prends le vin frais, chaud le potage, Ne mange guère de fromage, Ny jamaiz rien sans appétit, Dont tu dois garder un petit. Peu de boudin, moies de saucisse ; Peu de vinaigre et moins d'épice. Pour conserver ton estomac, N'use pas souvent de tabac ; Et pour rendre ta vie heureuse Hante société joyeuse. Après midy point de sommeil, Après minuit point de réveil. Que l'eau tiède lave ton corps ; Lave tes pieds pour les cors. Evite serain et brouillards, Neige, vent et soleil de Mars. Quand tu dois prendre ton repos, Ne te couche point sur le dos. Et pour ne point troubler ton centre, Ne te couche pas sur le ventre. Fuis querelle, procès et presse, Peu de soin et moins de tristesse. Loin de toi, pour vivre bien sain, Apothicaire et médecin.

Nous nous demandons ce que nos confrères du moyen-âge avaient bien pu prescrire à ce poète hygiéniste pour s'attirer ainsi sa colère : quelque pilul trog amère peut être. Et les apothicaires ? Certainement un clystère trop insinuatif ou pas assez carminatif.

Nous ne serons pas aussi absolu que lui et nous dirons à nos lecteurs : Choisissez un bon médecin, un homme honnête, prudent et instruit ; donnez-lui le temps de vous connaître, enfin de bien étudier votre caractère et vos habitudes. Donnez à ce médecin votre entière confiance, et vous verrez que ce poète de l'an 1600 n'était qu'un ancêtre de M. Lière, qui, tout en plaçant la faculté, s'empressait de mander un médecin, voire même un apothicaire, dès qu'il ressentait la moindre colique.

DR. EDMOND BARRE.

Curieuse complication.

Il va se plaider procès à l'ement en France un bien curieux procès.

Il y a quelques années une dame S... recevait la nouvelle de la mort de son mari, qui l'avait quittée depuis dix ans pour aller tenter fortune en Amérique.

Cette nouvelle était accompagnée d'une autre de nature à consoler puissamment la veuve ; le défunt lui laissait une fort belle fortune, fruit de ses économies et de ses lointains labours.

Mme S... fut irréprochable ; elle... pleura pendant deux ans au moins. Mais un jour vint où elle trouva triste de manger tant d'argent à elle seule et où elle éprouva l'impérieux besoin d'en faire profiter quelqu'un autre. Et Mme S... devint Mme G...

Mais ne voilà-t-il pas qu'il y a tout juste quinze jours, M. S... repartait à Paris, si bien vivant qu'il réclame à son successeur sa femme et son argent. Ce qui était arrivé le voici :

Au moment où, revenant du fond de l'Amérique du Sud, il allait s'embarquer à Buenos-Ayres pour rapporter en France son cœur et sa fortune, il avait été subitement atteint d'une maladie qui l'avait conduit aux portes de la tombe et au cours de laquelle il avait cru prudent de faire son testament. Quand le pauvre diable se trouva debout, il n'avait ni sou ni maille, ni papier ni testament ; on l'avait entièrement dévalisé.

S... répartit courageusement à la conquête d'une nouvelle fortune. Pendant ce temps-là, son vœux allait mourir à New-York, et l'on envoya en Europe les papiers et l'argent trouvés sur lui. C'est ainsi que Mme S... héritait d'un homme parfaitement vivant, qui veut reprendre place entière au banquet de la vie parisienne, au foyer de sa jeunesse, et rentrer en possession de sa femme et de sa fortune.

C'est très ennuieux pour les trois et surtout pour le dernier mari, qui serait peut être moins embarrassé s'il n'avait que la femme à restituer. Cela promet d'être drôle.

VARIÉTÉS

Dans le cabinet d'un président chargé de concilier deux époux qui veulent se séparer :

— Mais enfin, madame, votre plainte n'est pas sérieuse. Vous reprochez à votre mari d'être tanneur... c'est une profession honorable.

— Oui, monsieur, mais c'est moi qu'il tanne.

Un mot bien parisien. — Ce diable de P... ! Croiriez-vous cela... J'apprends qu'il me débîne partout. Moi, qui lui ai rendu service. — Quel service ? — Un jour qu'il avait besoin de cinquante louis... absolument besoin... je les lui ai prêtés ! — Et il vous les a rendus ? — Certainement ! — Alors... c'est vous qui êtes son obligé !

Le jeune Arthur entrant comme une trombe chez son ami Raoul, qui est avec une tierce personne, que le j une Arthur ne connaît pas :

— Eh bien, quand épouse-tu ta fée Carabosse ? Raoul, présentant vivement l'inconnu :

— Monsieur X..., mon futur beau-frère.

Le jeune Arthur, d'un air ahuri :

— Oh ! pardon, monsieur, croyez bien que j'ignorais...

Monsieur X..., le sourire aux lèvres :

— C'est trop d'excuses, monsieur ; je n'ignore pas que ma sœur est bossue... et, de son côté, Raoul sait bien qu'on ne la lui aurait jamais donnée sans cela !

M. de C... vient de s'emporter vivement contre son valet de chambre, pour je ne sais quel méfait.

— Il ne lui a pas ménagé les expressions désagréables.

De retour à l'office, François donne un livre cours à son indignation.

— Le buter ! le brutal ! traiter ainsi un valet de chambre, au siècle d'égalité où nous sommes ! On parle comme ça à des cochers !

\$100 DE RÉCOMPENSE seront données à celui qui trouvera un certificat ou référence que nous publions qui n'est pas véritable.

L'Institut International, pour les maladies de la gorge et des poumons fait une spécialité du catarrhe, surdité catharrhale, bronchite, asthme et consumption. Nous faisons des guérisons merveilleuses.

Nous employons douze médecins éminents et bien qualifiés, en Canada seul.

Nous avons la vente et le seul droit (couvert par brevets) de nous servir dans le Canada et les États-Unis du Spiromètre, l'invention merveilleuse de M. Souvielle, de Paris, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour le traitement des maladies ci-dessus mentionnées.

Nes chirurgiens visitent toutes les grandes villes et cités dans le Canada. Pour information, adressez International Throat and Lung Institute, 13 Carré Philippe, Montréal, ou 173 rue Church, Toronto.

Voici un des milliers de certificats que nous pourrions donner.

St-Laurent, Lac Manitoba. le 15 janvier 1883.

M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française. Cher monsieur, Je ne puis trop remercier Dieu de m'avoir inspiré l'heureuse idée de me procurer votre spiromètre et vos excellentes médecines.

J'ai admiré plus d'une fois les merveilleux effets de vos remèdes. J'ai donc, monsieur, confiance que votre spiromètre me guérira radicalement.

Veillez me croire, Votre tout dévoué serviteur, JOSEPH MARCOUX, Ptre. missionnaire.

Le Phosphate acidulé de Horsford contre le mal de mer.

Le prof. Adolphe Ott, de New-York, dit : " je l'ai administré à des passagers qui avaient le mal de mer dans la traversée de l'Atlantique. Dans la plupart des cas, les symptômes violents qui caractérisent cette maladie, ont disparu pour faire place au fonctionnement régulier des organes affectés.

Bains ! Bains !

CHAUDS ET FROIDS A 25 CTS.

JOSEPH DAIGNAULT. BARBIER ET PERRUQUIER, Propriétaire, Carré Notre-Dame, vis-à-vis l'église de la Basse-Ville. 14 mai 1883. — 3m-11cs

COMPAGNIE de LAINAGES DU CANADA.

Une réunion générale spéciale des actionnaires de cette compagnie, aura lieu à la manufacture, Pointe-aux-Lièvres,

SAMEDI, le 26 du COURANT A 1 HEURES P. M.

pour considérer la question d'augmenter le capital de la Compagnie et pour autres affaires.

J. PIDDINGTON, Secrétaire. Québec, 16 mai 1883. 17 mai 1883, — 2f.-17-26.

L. T. DUSSAULT,

Importateur de Nouveautés, ET MARCHAND-TAILLEUR.

No 123, Rue St-Joseph, St-Roch, (En face de J. B. Laliberté.)

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'ayant fait de grandes améliorations à son magasin, il tiendra l'assortiment le plus complet de marchandises de nouveautés pour Dames et Messieurs et qu'il vendra à des prix extrêmement réduits. Une visite est sollicitée et vous pourrez juger du bon marché de ses nouvelles marchandises.

AUX MILITAIRES.

M.M. les Militaires trouveront chez

L. T. DUSSAULT

Le Drap, Braid, Gants, Sabre, Belt, etc. pour l'usage des officiers d'infanterie.

Deux tailleurs sont attachés à l'établissement, et tout uniforme ou habillement de toutes sortes seront faits à la satisfaction de l'acheteur.

L. T. DUSSAULT, 123, Rue St-Joseph, St-Roch 27 avril 1883. — 15j. a.-e. & c.



Grand-Tronc.

LA GRANDE EXCURSION.

Train special pour San Francisco. — la cote du Pacifique — la Colombie Anglaise.

UN TRAIN SPECIAL DE CHARS DE PREMIERE CLASSE quittera Montréal à 8.30 A. M., VENDREDI, le 18 Mai, pour la Côte du Pacifique.

Plus bas prix des émigrants. Les passagers de Québec, Portland et des Provinces Maritimes, devront prendre le train qui arrivera à Montréal, le 18 Mai, à 6.30 a. m.

Il est alloué 150 livres de bagages gratuits jusqu'à Omaha, et 100 livres plus loin.

S'adresser aux agents des billets du Grand-Tronc, ou à James Stephenson, agent général des passagers, Montréal.

JOSEPH HICKSON, Agent Général. Montréal, 4 mai 1883. 7 mai, 1883. — 6f. — 3f. p. s.

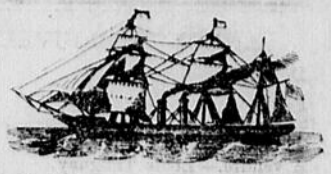
Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE Lundi, 25 Septembre 1882

Les trains circuleront comme suit :

Table with columns: Départ de Montréal pour, Arrivée à Québec, Départ de Québec pour Montréal, Arrivée à Montréal pour St. Félix de Valois, Arrivée à St. Félix de Valois, Départ de St. Félix de Valois pour Montréal, Arrivée à Montréal.

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs nuit. Les Trains du Dimanche partent de Montréal, et de Québec à 4 P.M. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal. En connexion avec le Chemin de Fer du Pacifique pour Ottawa.



Ligne Allan.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Malles

Canadiennes et des Etats-Unis

1883 Arrangements d'été 1883.

CETTE LIGNE se compose des plus sants steamers en Fer de lère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapides, confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders: NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, PERUVIAN, NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, AUSTRIAN, PRUSSIAN, SCANDINAVIAN, HANOVERIAN, BUENOSAYREAN, COREAN, CRECIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, PHENICIAN, WALDENSIAN, LUCERNE, NEWFOUNDLAND, ACADIAN.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUÉBEC partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les malles allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant, partent

DE QUÉBEC.

Table listing ship names and departure dates: CIRCASSIAN, POLYNESIAN, PERUVIAN, SARMATIAN, PARISIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN.

Prix de passage pour Québec : Cabine... \$70 et \$80 (selon les accommodements.) Intermédiaire... \$40.00 Entrepont... \$25.00

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow :

Table listing ship names and departure dates: MANITOBIAN, HIBERNIAN, LUCERNE, CANADIAN.

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit :

DE HALIFAX.

Table listing ship names and departure dates: HANOVERIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, NOVA SCOTIAN.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean : Cabine... \$20.00 Intermédiaire... \$15.00 Entrepont... \$6.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Counaissements directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Une allée avec les malles et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer.

Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & Cie., Agents, 16 mai, 1883.

On Demande

UN APPRENTI muni de bonnes recommandations.

S'adresser à JOSEPH GUIMOND, Photographe, Coin des rues Massue et St-Vallier, St-Sauveur, Québec, 12 mai 1883. — 3f.

ANNONCES NOUVELLES.

Demande.  
Perdu.  
Voitures à vendre.—W. Bertrand.  
A vendre.—Louis Tanguay.  
Cheval à vendre.  
Demande.  
Bains! Bains.—Joseph Daignault.  
Chemin de fer du Grand-Tronc.—Joseph Hickson  
Blé-d'Inde.—J. B. Renaud & Cie.  
Société de Construction Permanente de Québec.—Alphonse Côté.  
Huîtres fraîches.—A. Poulin.  
Compagnie de lainages du Canada.—J. Piddington.  
Avis.—J. B. Pruneau.  
Librairie.—F. Desjardins & Cie.  
On demande.—Davidson & Horan.  
Venant d'arriver de Manitoba.  
Demande.—S. Carrier.

Sommaire des matières.

- 1ÈRE PAGE.
- Feuilleton littéraire: Simone et Marie.
- 2ÈME PAGE.
- Les misérables de Londres, (suite).
- 3ÈME PAGE.
- Le temps et la vie—Curieuse compli- tion—Variétés.
- 6ÈME PAGE.
- Parlement fédéral.—Les événements en Irlande.
- 7ÈME PAGE.
- Télégraphie générale.
- 8ÈME PAGE.
- Bulletin financier—Bulletin maritime.

QUEBEC,

JEUDI, 17 MAI 1883.

Le jugement de M. Rainville déclarant inconstitutionnelle la taxe sur les banques et autres institutions financières, est un rude coup pour la province dont les pouvoirs sont une fois de plus mis en question.

Voir cette sentence avec des regards de partisan serait un grand tort. Quelle que soit l'opinion politique de chacun de nous, tous nous avons intérêt à ce que nos institutions provinciales subsistent avec le pouvoir que les auteurs de la confédération ont voulu leur donner.

Que ce soit un parti ou un autre qui gouverne, il faut toujours bien qu'il trouve les ressources nécessaires au fonctionnement de la machine administrative, au développement de nos ressources. Et qu'arrivera-t-il si notre droit de prélever les voies et moyens est à chaque instant contesté et nié?

Le moment est venu où cette question de nos droits constitutionnels doit tenir la première place. C'est toute une politique, une bonne pour tous, celle là. Pendant la session fédérale actuelle, le mouvement dans ce sens a été sérieux et a produit des résultats appréciables, en arrêtant l'empiétement progressif sur la juridiction des provinces. Les députés de notre province ont pris la direction de ce mouvement auquel il importe de donner une impulsion énergique et durable.

MONTMAGNY.

L'Honorable juge Angers a rendu jugement dans la contestation de l'élection municipale du quartier-sud de la ville de Montmagny.

Par son jugement le savant juge annulé l'élection de M. J. C. Lislois, le candidat heureux à la dernière élection et a déclaré M. J. B. A. Lépine légalement élu conseiller pour le quartier sud de la dite ville de Montmagny.

Inutile de dire que ce jugement est d'une grande importance pour la ville de Montmagny et surtout d'une grande importance, au point de vue politique, pour le comté de Montmagny.

Nous publierons sous peu le jugement de l'hon. juge Angers.

VOIE FERREE.

Le bruit court à Montréal, dit le Star, qu'un Syndicat composé de MM. Alfred Brown, John McDougall et L. A. Sénécal, est en pourparlers avec la compagnie du South Eastern pour l'achat de cette voie, et qu'une fois la transaction terminée, ces messieurs revendront le South Eastern au Grand-Tronc.

L'honorable M. Mousseau est arrivé ce matin.

Le premier ministre séjournera en cette ville jusqu'à mardi de la semaine prochaine.

M. Caron, M. P. P., de Maskinongé, est parti ce matin à 9 heures pour retourner chez lui.

Un nouveau cabinet.

Un cabinet de coalition vient d'être formé à Melbourne, Australie.

Voici les noms des nouveaux ministres :

MM. James Service, premier et trésorier et ministre de l'instruction; Berry, premier secrétaire; Kerford, procureur-général; Anderson, ministre de la justice; Gillies, commissaire des chemins de fer; Tucker, commissaire des terres; Langridge, commissaire des douanes; Levien, ministre des mines et de l'agriculture; Deskin, commissaire des travaux publics; Sargood, ministre sans portefeuille.

MM. Anderson et Sargood sont membres de la Chambre Haute.

La Fete des Arbres.

La ville de Québec a compris l'importance de la Fête des arbres, instituée à la dernière session du parlement provincial; elle a donné hier un exemple qui aura le plus heureux résultat sur nos campagnes.

Les autorités religieuses, civiles et militaires se sont donné la main pour relever l'éclat de cette grande fête, qui fera époque dans notre histoire.

Québec, capitale de la province, devait éclipser toutes les autres villes dans l'œuvre patriotique et nationale de la transplantation des arbres; et elle a réussi à garder le premier rang. C'est le témoignage flatteur que lui a donné l'honorable M. Taillon, président de la Chambre des Députés lorsqu'il a dit sur la Terrasse Frontenac: "J'ai assisté à la fête des arbres à Montréal, et je puis vous dire que Québec a remporté la palme." Ce témoignage prouve beaucoup en faveur de nos concitoyens, qui n'ont rien épargné pour que le mouvement de la transplantation des arbres parte d'abord de la tête de notre province et s'étende ensuite jusqu'aux paroisses les plus reculées.

Nous l'avons déjà écrit, c'est un événement politique de la plus haute importance. Nous devons donc faire tous nos efforts pour que ce beau et grand projet se réalise dans toute son étendue. Nous devons travailler à ce que nos braves cultivateurs comprennent qu'ils ont besoin d'arbres pour protéger leurs bestiaux contre les ardeurs du soleil; qu'ils ont besoin d'arbres pour répandre un ombrage toujours frais sur leurs élégantes habitations; qu'ils ont besoin d'arbres enfin pour reposer agréablement les regards de l'étranger, qui visite tous les ans nos riches et fertiles campagnes. Faisons donc cesser cette cause de surprise et d'étonnement du touriste qui, croyant arriver dans un pays de forêts vierges, parcourt des trente à quarante milles sans rencontrer un seul arbre.

Mais on objecte qu'on ne pourra pas jouir des arbres qu'on plante aujourd'hui. C'est une objection qui ne devrait pas sortir de la bouche d'un homme intelligent comme l'est le canadien, qui aime sincèrement sa patrie. D'abord nous ne sommes pas le maître de notre vie, nous ne savons pas par conséquent si nous ne pourrions pas respirer un jour l'air pur sous ces verts bocages ou manger les fruits que produiront les arbres que nous plantons aujourd'hui. C'est la Providence qui décide cela. Ce que nous savons, c'est que ces arbres seront utiles à nos descendants, à ceux qui continueront l'œuvre que nous avons si bien commencée; et cette précieuse consolation doit nous suffire. Mettons donc hardiment la main à la pioche et la pelle, emparons-nous tous du sol pour une journée, et la province de Québec qui est la première à célébrer la fête des arbres dans toute la confédération, ce

couvera bientôt d'arbres qui en feront le plus bel ornement et une source de grande richesse.

DEVANT LES ÉDIFICES DU PARLEMENT.

L'inauguration de cette fête qui sera chômée chaque année comme la St-Jean Baptiste, a eu lieu à dix heures hier avant midi devant les nouveaux édifices du Parlement. Le lieutenant gouverneur, l'honorable M. Robitaille, est arrivé sur les lieux à l'heure indiquée par le programme officiel.

Parmi les personnes présentes, on remarquait entre autres tous les ministres locaux, à l'exception de l'honorable premier qui a dû s'absenter pour affaires urgentes, M. le maire, les échevins et les conseillers municipaux, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, M. le grand vicaire Legaré, le Rev. M. Auclair, curé de la Basilique le rev. M. Méthot, recteur de l'Université Laval, l'honorable M. Joly, M. O. Perreault, vice-consul français à Montréal, l'honorable M. Chauveau, shérif à Montréal, l'honorable M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique et une foule d'autres citoyens distingués.

On comptait environ deux à trois milles spectateurs.

La Batterie A avait fourni un détachement commandé par le colonel Cotton.

Le corps de musique de cette Batterie se trouvait aussi devant les édifices du parlement et n'a cessé de faire retentir l'air de ses accords harmonieux pendant la cérémonie de la transplantation.

Un détachement de la police, commandé par le colonel Vohl, était là pour maintenir l'ordre—il n'y a pas eu de désordre en un si beau jour—et pour empêcher que la circulation ne fut gênée par cette foule immense.

Le corps des pompiers et des sapeurs, en grande tenue et sous la conduite de leur chef habile et distingué, M. Dorval, faisait aussi partie de la fête. Nos pompiers, montés sur leurs voitures et conduisant leurs coursiers fougueux, ne déparaient pas le tableau.

L'ensemble présentait un coup d'œil magnifique, et l'on croyait assister à une de ces fêtes nationales qui réjouit tant le cœur de la population canadienne-française, anglaise, irlandaise ou écossaise.

A dix heures précises, la musique de la batterie A se mit à jouer le *God save the Queen*, et le lieutenant-gouverneur fit son apparition au milieu des applaudissements. La cérémonie de la transplantation des arbres commença en face du Parlement près de la Grande-Allée.

- A droite :
1. Le lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Robitaille.
  2. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.
  3. Son honneur le Maire.
  4. L'hon. M. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne.
  5. L'hon. M. Dionne, ministre de l'agriculture et des Travaux Publics.
  6. L'hon. M. Starnes, ministre des chemins de fer.
  7. L'hon. M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique.
  8. Le Rev. M. Méthot, recteur de l'Université-Laval, etc, etc.

- A gauche :
1. L'hon. M. Mousseau, premier-ministre, par l'hon. M. Lynch.
  2. L'évêque anglicain Williams, par le Révd Housman.
  3. L'hon. M. Wurtel, par M. Machin.
  4. L'hon. M. Blanchet.
  5. Le Rév. M. Clarke.
  6. Le Rév. M. Housman.
  7. Le colonel Cotton.
  8. Le Rév. M. C. L. Legaré, vicaire-général.
  9. L'honorable M. Chauveau, shérif à Montréal.
  10. L'hon. M. Taillon, président de la Chambre des députés.
  11. E. Gauthier, avocat membre du comité.
  12. Le Révd. M. Auclair, curé de la Basilique.
  13. M. Siméon Lesage, député ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics.
  14. Le colonel Duchesnay, député adjudant-général.
  15. Le vice-consul français, M. O. Perreault, qui, à l'absence du comte de SesMaisons, a planté un arbre à l'honneur de la France.
  16. L'honorable M. De LaBruère, président du conseil législatif.
  17. M. James Lemoine, inspecteur du revenu.
  18. M. Jolicœur, du secrétariat provincial.
  19. L'honorable M. Rémillard, conseiller législatif.

20. M. J. A. Defoy, greffier du conseil exécutif.

21. L'honorable M. Joly.

22. M. Poupore, député de Portiac.

23. M. G. Drolet, député ministre du Trésor.

24. M. Carey, membre du comité des citoyens.

25. H. J. J. B. Chouinard, président de l'Institut Canadien.

26. M. Robillard, député de Berthier.

27. M. Caron, député de Maskinongé.

28. Le colonel Stevenson, de Montréal.

29. Dr F. E. Roy, un des propriétaires de l'Asile de Beauport.

30. M. Delorme, greffier de l'Assemblée législative, etc., etc.

Aussitôt après que la cérémonie fut terminée aux édifices du Parlement, les autorités civiles, précédées du détachement et de la musique de la Batterie, se rendirent sur le rempart qui fait face à l'Esplanade. On a planté une rangée d'arbres sur tout le rempart de la Porte St-Louis à la Porte Kent.

Le premier arbre du côté de la porte St-Louis a été planté par le colonel Cotton au nom du gouvernement fédéral, en l'honneur de Lord Dufferin.

Le deuxième est dédié à l'honorable M. A. P. Caron, ministre de la milice.

Le troisième est élevé en l'honneur de Sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics.

SUR LE CHEMIN DE LA CITADELLE.

De là, la procession s'étant formée de nouveau, et toujours la musique en tête, se transporta sur le rempart qui longe la route conduisant à la citadelle. Une magnifique rangée d'arbres borde à présent ce chemin. A gauche en montant, on voit les arbres dédiés au général Luard, commandant des troupes au Canada, aux colonels Strange et Cotton.

SUR LA TERRASSE.

Les autorités et les spectateurs se rendirent enfin sur la terrasse Frontenac, où se terminait le programme officiel.

Les musiciens se placèrent sous leur kiosque, lieu de la réunion générale, et jouèrent le *God save the Queen* au moment où le lieutenant-gouverneur planta l'arbre dédié à Sa Majesté la reine Victoria.

Cet arbre se trouve à droite du kiosque des musiciens. Le second est élevé en l'honneur de M. le maire Lanier, à qui l'on avait présenté un superbe pic en argent.

Le premier à gauche du kiosque est dédié au marquis de Lorne, et le second, dédié à Son Atesse royale la princesse Louise, a été planté par Madame F. Langelier, à laquelle le comité des chemins avait présenté une pelle en argent.

M. l'échevin Rhéaume, président du comité des chemins, a présenté alors un magnifique bouquet à Madame F. Langelier, à l'occasion de la Fête des Arbres.

Les autres arbres qui longent la terrasse dans toute son étendue portent les noms des échevins Bourget, Chouinard, Gingras, Guay, Hearn, Rinfret, Rhéaume.

M. Rhéaume a baptisé son arbre du nom de "Jean-Baptiste" c'est une excellente idée—et Valière; des conseillers Arel, Brousseau, Charleson, Gunn, Guay, Johnston, Kain, Miller, McLaughlin, Molony, McWilliam, Peachy, Plamondon, Russell, Vallée et Vincent; de son honneur le recorder, du trésorier de la cité et des autres officiers de la corporation, du chef de la police et du chef des pompiers.

Le lieutenant-gouverneur remercia les citoyens de cette ville de l'empressement et du zèle qu'ils ont déployés en ce grand jour de fête. Il fit voir en peu de mots toute l'importance de la transplantation des arbres dans cette province.

Le maire après avoir félicité les honorables MM. Lynch et Joly de l'énergie qu'ils ont montrée pour la réalisation de ce grand projet patriotique, pria ces deux honorables messieurs à adresser quelques mots à l'assemblée.

Des discours éloquentes furent alors prononcés par les honorables MM. Lynch, Joly, Taillon, Blanchet et son honneur le maire, et la foule se dispersa très enchantée de cette imposante démonstration ou plutôt de cette grande fête des arbres. Il était une heure, et la cérémonie officielle était terminée.

Nous devons féliciter l'honorable commissaire des Terres de la Couronne et l'honorable M. Joly du beau succès qu'ils ont obtenu hier; car leurs nobles efforts pour mettre à exécution cette belle œuvre de la transplantation des arbres ont été des plus fructueux et auront, nous en avons l'espoir, des résultats satisfaisants dans toute la province.

Le comité des citoyens nommé pour l'organisation de cette fête a fait aussi vaillamment son devoir.

L'honorable M. Lynch a donné en souvenir de cette première fête des

arbres, au lieutenant-gouverneur, à l'honorable M. Joly et au maire de Québec la circulaire, imprimée sur satin, que le gouvernement a publiée dernièrement en fixant la date de cette fête.

Deux arbres ont aussi été plantés dans le jardin du Fort, l'un à droite et l'autre à gauche du monument de Wolfe et de Montcalm, en mémoire de ces deux illustres généraux.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Les communautés religieuses n'ont pas voulu rester en arrière en cette journée à jamais mémorable, toutes ont accordé un grand congé à leurs élèves afin de leur permettre de prendre part à la fête. Suivant leur louable habitude, elles ont rivalisé de zèle pour prouver qu'elles aiment sincèrement leur pays, pour le progrès duquel elles travaillent avec tant d'ardeur et de dévouement.

Partout on a planté des arbres. Mais il nous a été impossible de nous rendre compte par nous-même de tout le travail qui s'est fait; le champ était trop vaste à parcourir. Nous nous contenterons de citer l'Hospice des Sœurs de la Charité, qui a tout particulièrement attiré nos regards.

Cette institution admirable a planté 75 arbres; des érables canadiens, des érables et des peupliers argentés, des ormes, des frênes, des maronniers et des saules, sur les glacis devant l'Asile de Nazareth. Les arbres s'élevaient de chaque côté d'une avenue de 30 pieds de large et de 300 pieds de long.

Ces arbres ont été donnés par les pensionnaires des deux sexes et par des amis de l'institution.

Chaque arbre porte le nom du donateur; sur d'autres on lit les noms des neuf religieuses qui composent le chapitre et celui du chapelain de la communauté, le révd M. Bonneau, qui a planté le premier arbre.

On a aussi planté des arbres de chaque côté de la Maison-Mère.

En résumé, grande et belle fête à cette communauté.

Ajoutons qu'on a planté une cinquantaine d'arbres à la maison des prêtres, à la Canadière, et que le travail est loin d'être terminé.

AU CLUB DE LA GARNISON.

A cinq heures hier l'après-midi, grande réunion des membres du club de la garnison dans l'hôtel du club rue St-Louis.

Le club a voulu aussi prendre part à la démonstration arboricole hier sur le pré en arrière de la maison du club, plusieurs chênes et ormes avaient été plantés sous les soins du lieutenant-col. Duchesnay, le dévoué trésorier du club.

La cérémonie a débuté par la plantation d'un magnifique orme par le lieutenant-col. Duchesnay, président du club. L'orme était orné de couleurs anglaises et françaises.

Trois hourrahs ont salué l'arbre lorsqu'il s'est dressé sur ses racines et le lieutenant-col. Duchesnay a répondu à cette triple salve d'applaudissements par un petit discours fort heuraux.

Les autres arbres plantés l'ont été par des officiers du club et par des représentants des membres privilégiés de l'institution, l'hon. P. Garneau et M. P. McEwan, M. N. LeVasseur, président de la Presse Associée de la province de Québec et M. Foote, représentant la presse anglaise.

A l'arrière-plan sur le talus, figuraient les hussards de Québec commandés par le lieutenant-col. Turnbull.

Des photographies ont été prises des assistants et du paysage environnant par M. Livernois.

Dans les salles du club il y a eu toasts portés au col. Duchesnay, à l'hon. M. Lynch, au lieutenant-col. Stevenson, de l'artillerie volontaire de Montréal, à la presse, etc., et à chaque toast des discours éloquentes ont été prononcés.

Les arbres plantés sur le terrain du club de la garnison portent chacun les noms de ceux qui les ont plantés.

A SPENCER WOOD.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur avait invité un certain nombre de personnes à se rendre à Spencer Wood, où des plantations d'arbres ont été faites dans l'après-midi.

DANS LES RUES.

A deux heures de l'après-midi, les honorables M. Lynch et Joly sont allés planter un arbre devant le consulat d'Espagne, à l'ancien hôtel du gouvernement sur la rue St-Louis. Cet arbre est dédié à la Reine d'Espagne.

S. E. le comte de Premio-Réal avait arboré les couleurs espagnoles et son drapeau particulier en l'honneur de la fête.

Des arbres ont été plantés chaque côté de l'avenue qui conduit à la prison. Le travail de la transplantation da

les rues n'est pas encore terminé. Aujourd'hui et demain on verra s'élever des arbres sur les remparts, depuis les édifices en ruines du parlement jusqu'à l'ancienne porte du Palais, dans les rues St-Roch, du Pont, de la Couronne et St-Ours. Une fois ces travaux terminés, Québec comptera plusieurs milliers de nouveaux arbres dans ses murs.

A ST-SAUVÉUR.

Si la fête n'a pas été aussi grandiose ni aussi bruyante à St-Sauveur qu'elle l'a été à Québec, le nombre d'arbres plantés a été en revanche assez considérable.

Vers deux heures, M. le maire Rochette suivi de plusieurs conseillers, d'un certain nombre de citoyens, et du rapporteur du *Canadien* et de l'*Événement*, qui étaient les seuls journaux qui fussent représentés, s'est rendu à l'école des Frères où 65 arbres ont été plantés. Le premier a été dédié au Rév. Père Tortel, supérieur des Oblats, un second a été dédié aux autres membres de la congrégation, un troisième au supérieur des Frères, un aux autres membres de la communauté, quatre érables à la société St-Jean-Baptiste, un à la commission des écoles, deux aux hon. MM. Lynch et Joly, un au surintendant de l'éducation, un à l'inspecteur des écoles du district, et un à la jeunesse de la municipalité.

On s'est ensuite rendu à l'école des Sœurs de la Congrégation, et là, quinze arbres ont été plantés. Le premier a été dédié à la supérieure et le second aux autres religieuses de la communauté.

C'est le Conseil municipal de St-Sauveur qui a fait planter tous ces arbres, et il en a fait placer plusieurs en face de ses salles. Ces derniers ont été dédiés au lieutenant gouverneur, aux représentants parlementaires de la division, l'hon. M. Laurier et M. Shehyn, et au maire de St-Sauveur.

Les révérends Pères Oblats ont fait planter 150 arbres autour de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes. Dans quelques années, les abords de cette chapelle offriront un coup d'œil superbe.

Les drapeaux flottaient sur les édifices publics, sur l'archevêché et sur un certain nombre de résidences privées.

La plus grande partie des arbres qui ont été plantés hier, ont été fournis par notre habile pépiniériste et arboriculteur M. Dupuis, de St-Roch des Aulnaies.

LA BANQUE NATIONALE.

ASSEMBLÉE ANNUELLE.

ÉLECTION DES DIRECTEURS.

La séance commencée à trois heures hier l'après-midi, ne s'est terminée qu'à neuf heures et demie.

L'assistance se composait de l'hon. I. Thibaudeau, Sir N. F. Belleau, l'hon. F. Langelier, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. M. Ross, l'hon. M. Irvine, l'hon. R. Thibaudeau, et de messieurs Jos. Harrel, E. Beaudet, T. Ledroit, P. Garneau, U. Tessier, sr, Alex. Lemoine, T. C. Casgrain, Dr O. Robitaille, L. Amyot, Eug. Chinc, Capt T. Foisy, Dr Vallée, F. Gourdeau, Chs Brochu, G. LaRue, Wm White, V. W. LaRue, le Blodeau, L. P. Pelletier, A. Joseph, Nar. Lemieux, P. Vallière, L. J. C. Fiset, etc. On a commencé par choisir un secrétaire et des scrutateurs.

Le notaire Tessier a été appelé à agir comme secrétaire et messieurs Painchaud, Amédée Robitaille et L. N. Carrier ont été nommés scrutateurs.

Le Président, l'hon. M. I. Thibaudeau, a ensuite donné lecture en français du rapport des opérations de l'année, dont nous avons déjà publié les principales données. Le caissier, M. Lafrance, a répété le rapport en anglais. Sur proposition du président, le rapport a été adopté.

Le Président est ensuite entré dans de longues explications sur l'alliance prétendue de la Banque Nationale avec la Caisse d'Économie. En réponse à une interpellation écrite de M. Painchaud, il a déclaré que les salaires des employés avaient été diminués de 10 pour cent, pour l'année courante, ce qui avait permis de réaliser une économie de \$2,000. Il a été suivi du Dr Robitaille et de messieurs George LaRue, Sir N. F. Belleau, F. Langelier et P. J. O. Chauveau, qui ont prononcé pour et contre l'administration actuelle de l'institution de longs et vigoureux discours.

A sept heures et demie, on procédait à l'élection des directeurs pour l'année courante.

On a constaté que sur 40,000 parts, ou quarante mille votes possibles, il en a été enregistré 35,700.

Tous les membres de l'ancien bureau de direction au nombre de sept ont été réélus.

Voici quel a été le résultat du scrutin.

M. E. Beaudet, 30,244 voix; T. Ledroit, 30,067; I. Thibaudeau, 29,704; M. Garneau, 29,648; Hamel, 29,424; Baby, 28,542; Tessier, 23,060; Painchaud, 13,179.

Le temps ne nous permet pas d'entrer dans plus de détails pour le moment. La séance s'est prolongée jusqu'à 9 heures. Nul doute, d'ailleurs, que la Banque Nationale ne publie dans quelques jours le rapport officiel de ses opérations.

A une assemblée spéciale des nouveaux directeurs qui a eu lieu ce matin, l'hon. I. Thibaudeau a été réélu président et M. Joseph Hamel, vice-président de l'Institution pour l'année courante.

A TRAVERS LA VILLE.

Société St-Jean Baptiste, Section St-Jean

Les membres dont les noms suivent, ont été choisis par la section St-Jean, pour vendre dans la section les cartes de la Société St-Jean Baptiste, pour l'année 1883-1884.

Pour le quartier Montcalm.—MM. V. Chateaubert, Octave Lemieux, J. N. Duquet, Louis Larose fils, George Chateaubert, François Laroche fils, N. Auclair, L. G. Dumas, C. Cloutier, P. T. Bazin fils.

Pour le quartier St-Jean.—MM. A. Robitaille, J. Donati, F. Devarennes, Dr C. Robitaille, J. Roy, V. Marier, A. Dugal, S. Bussières, J. Soulard.

McCammon.

Le piano choisi par la compagnie d'opéra de Maurice Grau était un instrument de la manufacture de McCammon, bienveillamment fourni par l'agent en cette ville, Mons. A. Lavigne. Ce superbe instrument a fait l'admiration de tous les connaisseurs; il est surtout remarquable par la pureté, l'ampleur et la richesse du son.

Karl Formes

Le célèbre chanteur Karl Formes vient de donner un grand concert à Buffalo où il a produit un enthousiasme considérable. Le lendemain, à Hudson, il a été l'objet d'une ovation.

Les emplois publics.

Le gouvernement aurait en ce moment par devers lui, environ cinquante applications de jeunes gens de ce district âgés de 14 à 22 ans, qui demandent des emplois publics.

Première communion.

Ce matin, 297 enfants, dont 131 garçons et 166 filles, ont fait leur première communion à l'église St-Roch. La cérémonie a été aussi grandiose que touchante. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Pampalon, et il y a eu chant et musique à l'orgue.

Les nouveaux communicants ont ensuite été confirmés par Mgr l'archevêque. Les parrains étaient représentés par le Dr P. L. Tourangeau, et Mme J. A. Mailloux représentait les marraines.

Mort accidentelle.

Un pénible accident et qui a été fatal à celui qui en a été victime, est arrivé lundi dernier au Château-Richer. M. Abraham Verrault, cultivateur de l'endroit, transportait chez lui un voyage de bardeaux, lorsque son cheval qui est jeune et fringant, prit l'épouvante. Deux paquets de bardeaux tombèrent de la voiture, et M. Verrault voyant qu'il ne pourrait maîtriser l'animal, sauta sur le sol. Malheureusement il sauta de l'avant de la voiture dont une des roues lui passa sur les reins et lui fractura l'épine dorsale.

L'infortuné est mort huit heures après l'accident, dans d'horribles souffrances. Il était âgé de soixante ans environ et était frère du fermier de l'asile de Beauport.

Profession religieuse.

Lundi matin, à l'hôpital du Sacré-Cœur, à St-David de l'Auberivière, les jeunes filles dont les noms suivent ont prononcé leurs derniers vœux :

Mlle Agnès Fradet dite Sœur Ste Marie et Henriette Fradet dite Sœur St-Charles, de la paroisse de Ste Claire.

Mlle Ouellette dite Sœur Benoît-Joseph, de St-Roch des Aulnaies.

Mlle Eugénie Landry dite Sœur St Etienne, de Carleton.

Mlle Leduc dite Sœur Ste Germaine de St-Adrien d'Irlande, comté de Mégantic.

Mlle Roy dite Sœur Ste Marie de l'Eucharistie, de St-Michel.

Deux autres ont pris le voile blanc. Ce sont : Mlle Marceau dite Sœur Ste Cécile, de Ste Agnès, et Mlle Corinne

Michaud dite Sœur St-Thomas, de Kamouraska.

Départ.

Trente-six pilotes sont partis hier soir par l'Intercolonial pour les stations de pilotage du bas du fleuve.

On attend une cinquantaine de navires d'un moment à l'autre.

On a rencontré plus de 150 navires depuis l'entrée du golfe jusqu'à l'île Verte.

Nominations

Les travaux dans le havre, interrompus depuis près de deux ans, vont être repris ce matin. Les entrepreneurs, MM. Larkin et Connolly se mettent à l'œuvre aujourd'hui même. La commission du havre, sur la recommandation de son ingénieur M. Pilkington, s'est assurée les services de M. F. Labbé, de St-Roch, comme contre-maître ou surveillant des travaux. M. Labbé est un homme entendu. Il a déjà exécuté les fonctions qu'on vient de lui confier sous l'ancien entrepreneur des travaux, M. Peters.

La commission du havre est sur le point de donner le contrat pour la construction du mur ou de la jetée transversale, "cross wall."

Aux gourmets.

M. Joseph Julien, qui vient d'ouvrir un nouveau dépôt d'huîtres au No 46 rue St-Jean, a le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir des huîtres fraîches malpec, et qu'il est prêt à les servir aux gourmets apprêtés selon leur désir. M. Julien informe les amateurs qu'il gardera des huîtres en tout temps de l'année.

Arrivage.

Le *Manitoba*, de la ligne Allan, parti de Glasgow, est passé à la Pointe-au-Père, à 7 40 heures ce matin, avec 4 passagers de cabine, 28 intermédiaires, 875 d'entrepont et une cargaison d'une étendue de 32 tonneaux et d'une pesanteur de 50 tonneaux pour Québec, ainsi qu'une cargaison des poids de 899 tonneaux et d'une étendue de 865 tonneaux pour Lévis, Montréal, et l'Ouest.

L'aqueduc.

Le comité de l'aqueduc examine cette après-midi les détails des quatorze soumissions régulières qu'il a reçues pour la construction d'un second maître-conduit.

Colonisation.

La société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur poursuit la tâche patriotique qu'elle s'est imposée l'an dernier. Elle vient de voter la somme de quinze piastres à un ancien citoyen de St-Sauveur établi dans le canton Normandin au Lac St-Jean.

Bénédiction d'une bannière.

Une imposante cérémonie religieuse doit avoir lieu dimanche prochain à 4 heures p. m., dans la chapelle des Congréganistes à St-Roch.

Une splendide bannière dont cette Congrégation vient de faire l'acquisition au prix de \$700, doit être bénie.

La cérémonie aura lieu avec la plus grande solennité.

Un prédicateur de haute réputation à Montréal, le Rvd Père Ponge, S. J. doit faire le sermon de circonstance.

Le notariat.

La Chambre des notaires est en session depuis hier.

Elle doit traiter d'affaires importantes pour la profession et admettre à la pratique et à l'étude un certain nombre d'aspirants.

Il est arrivé une trentaine d'étudiants de Montréal, hier matin, afin de passer leurs examens.

Sur ce nombre deux seulement sont de Montréal, les autres viennent de diverses parties de la Province. Treize de ces étudiants se présentent pour l'admission à la pratique, et les autres à l'étude.

Les examens se font dans l'une des salles de l'Université-Laval.

L'examen par écrit a lieu cette après-midi. Il sera suivi d'un examen oral qui aura lieu demain dans le cours de la journée.

Voici quels sont les noms des aspirants à l'étude et à la pratique :

J. B. Emmanuel Valiquette, de la paroisse de St-Laurent, John Fair, Jos. Mélançon, et E. W. H. Phillips, Damase Napoléon Préfontaine, de Montréal, Marie Joseph Emile Romuald Dumasnil, de Vaudreuil (ci-devant de St-Joseph de Soulanges), District de Montréal ;

J. B. Siméon Bathalon, de Sutton, et Jos. Cyprien Côme Desautels, de Waterloo (ci-devant de Saint-Césaire), District de Bedford ;

Charles Isaïe Labrie, de St-Joseph de Lévis, District de Québec ;

Joseph Napoléon Thibodeau, de Sherbrooke, District de St-François ;

Wilfrid L. M. Déry, de la Visitation de l'Isle Dupads, District de Riche-

lieu et François Havier Onésime Lacasse, de St-Elizabeth, et Louis Poitras, de L'Assomption, District de Joliette ;

Aspirants à l'étude :

MM. Pierre Emile Bélanger, Marie Joseph F. X. Létourneau, François Xavier Arthur Tremblay, Félix A. La Rue, Alfred Kngcht Austin, Louis Parent, de Québec, François Xavier Lemieux, de St-David de l'Aube Rivière, Joseph Bourget, de la ville de Lévis, Jean Théophile Lemieux, de St-Télesphore, et Arthur Germain Paradis, de l'ancienne Lorette, district de Québec ;

Louis Achille Hector Béribeau, de Farnham, district de Bedford ;

Bruno Roméo Des Rosiers, de St-Robert, district de Richelieu ;

Joseph Hétu et Charles Ducharme, de Montréal ;

Alfred N. Ghampigny Deland, de St-Jean d'Iberville, et Azelard Brien, de St-Alexandre, district d'Iberville ;

J. M. Ant. Ecrément, de St-Jacques de l'Atchigan, et Henri Lemire dit Marsolais, de l'Assomption, district de Joliette ;

Frs Samuel McKay, de Papineauville, district d'Ottawa ;

Pierre Dussault, de St-Césaire, Amédée L'Ecuyer, et Stanislas Desjardins, de Marieville, district de St-Hyacinthe.

Ruade de cheval.

Le Dr. Colin Sewell a été blessé sérieusement à la figure, paraît-il, par une ruade que lui a lancée hier son cheval.

L'arrosage des rues

Le vent soulevé aujourd'hui dans beaucoup de rues, des nuages de poussière qui aveuglent les gens. Les pompiers vont sans doute recommencer bientôt leur tâche ordinaire. Ils sont attendus avec impatience et les citoyens ne leur ménageront pas leur reconnaissance.

Tentative de suicide.

Un nommé Desjardins, qui demeure au Palais, a tenté de se suicider, hier, à la Canardière, dans un moment d'aberration mentale.

Un détachement du 8e carabiniers royaux qui revenait de pratiquer le tir sur les batteries de Beauport, l'a aperçu qui marchait dans l'eau ; puis il a piqué une tête et a disparu.

Le sergent Wilkinson et le soldat Costolow se précipitèrent à son secours et le ramenèrent à terre. Desjardins leur échappa cependant et tenta encore de se jeter à l'eau, mais ils le menacèrent de faire feu sur lui, ce qui l'arrêta dans son élan. On le conduisit ensuite au poste de police de la rue St-Joseph. Il a comparu ce matin devant le magistrat de police.

FAITS DIVERS.

LE SERGENT LAFON DÉCÉDÉ.

A 10 heures hier matin, le chef de police à Montréal, recevait de Madame la supérieure de l'Asile St-Jean de Dieu, une lettre lui annonçant la mort du détective Lafon ; il est mort ce matin à 5 heures. Il sera enterré vendredi au cimetière de la Côte des Neiges et la police assistera en corps à ses funérailles.

MORT DE M. LE CURÉ BIRS.

M. Etienne Birs, ancien curé de St-Sulpice, est décédé hier, vers 11.30 heures, à l'hôpital Notre-Dame, Montréal, à l'âge de 75 ans.

M. Birs était malade depuis longtemps et son état inspirait dernièrement de vives inquiétudes.

Après avoir abandonné sa cure pour cause de santé, M. Birs était allé résider à Varennes où il demeura trois ans.

Il a été administré avant-hier par Mgr Fabre.

Le corps sera porté à St-Hyacinthe demain, pour être inhumé dans les caveaux du collège.

SÉRIEUX ACCIDENTS.

Vers quatre heures, hier matin, Pierre Blouin, 32 ans, journalier de bord, était à charger un navire de madriers dans le port à Montréal et avait la dangereuse besogne de se tenir à fond de cale pour recevoir les pièces de bois, lorsque tout à coup, un des lourds madriers glissa d'entre les chaînes du *derrick* et lui tomba sur la tête.

Le malheureux eut le crâne fendu sur une longueur de six ou huit pouces et perdit connaissance.

On le transporta dans cet état à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins lui prodiguèrent les soins les plus empre-

nés. Le blessé a bientôt repris connaissance et il paraît beaucoup mieux aujourd'hui, bien que son état puisse s'aggraver d'une heure en heure.

OTRAGE.

Deux versions.—La première du Monde.

Nous avons annoncé ce matin, dit-il, qu'un outrage affreux avait été commis par trois cochers et que deux des coupables avaient été arrêtés. Nous avons pris de nouvelles informations à la police, et nous devons dire qu'il n'y a eu qu'une seule arrestation. Le prisonnier se nomme Hector Leduc ; il est serfrenin à l'emploi du Grand-Tronc.

La jeune fille outragée se nomme Marie Jalbert ; elle est âgée de 13 ans.

Dimanche soir, il était à peu près sept heures, comme elle passait près de la gare Bonaventure, elle aperçut trois hommes qui étaient dans la cour du dépôt ; en la voyant venir, l'un d'eux s'approcha d'elle, la prit par le bras et l'entraîna dans un char à fret. Les deux autres individus le suivirent dans le char où ils se rendirent coupables du crime dont on les accuse aujourd'hui.

La seconde de la Patrie :

Marie Jalbert, petite fille de treize ans, a été livrée ce matin, à la police, par sa mère, comme une enfant incorrigible, refusant d'aller à l'école et de travailler.

Depuis quelques jours, elle a fréquenté de mauvaises compagnies qui l'ont retenue deux nuits hors de la maison de sa mère.

Ce matin, Marie Jalbert a fait une déposition contre trois individus que l'on croit être des cochers de place, qui l'auraient enlevée hier en voiture et violée ensuite.

Il est probable qu'elle sera envoyée à la maison de correction du Bon Pasteur.

En attendant on trouvera et punira les coupables.

DÉCÈS.

Dimanche matin, 13 mai 1883, est décédé à New-York, après une courte maladie, à l'âge de 46 ans, sieur David Moisan, autrefois marchand de bois à Québec.

Il sera inhumé demain matin, vendredi, au Cap Rouge, où le service sera chanté.

Le convoi funèbre quittera la maison No. 99, rue St-Jean Haute-Ville Québec, à huit heures.

Les parents et amis sont priés d'assister aux funérailles, sans autre invitation.

A St-Etienne de Beaumont, le 6 de mai courant, à l'âge de 79 ans, après une courte maladie, Mlle Angèle Richard.

DEMANDE.

On demande SIX MENUISIERS. Gages \$1.50 par jour.

S'adresser, 6, St-Charles Borromée, Montréal.

17 mai 1883.—1f.

PERDU.

UN BRACELET d'argent a été perdu hier l'après-midi, depuis la terrasse, en passant par l'escalier de la citadelle, descendant le Glacier, jusqu'à la rue des Carrières.

Une généreuse récompense sera donnée à celui qui le remettra au No 122, rue d'Arguillon.

17 mai 1883.—1f.

Voitures à Vendre.

Une belle voiture de famille à 2 sièges et souverte. Aussi un *buggy* couvert. Très bonnes conditions.

S'adresser chez

WILBROD BERTRAND,

Côté des rues St-Georges et

Côte Ste-Geneviève.

17 mai 1883.

A VENDRE. GRAINE DE MIL.

EN GROS ET EN DÉTAIL, Chez LOUIS TANGUAY, Sellier.

308, RUE ST-JEAN.

17 mai 1883.—1f.—C.E.C.

Cheval à Vendre.

Un beau cheval de 5 ans, mesurant 5 pieds et 2 pouces de hauteur, parfaitement sain. S'adresser au

No 63, rue BUADE, Haute-Ville.

17 mai 1883.—3f.

DEMANDE

On demande pour 6 mois, UN BON TENEUR DE LIVRES, parlant les deux langues. Inutile de faire application sans de bonnes recommandations.

Adressez-V., Bureau de l'*Événement*.

17 mai 1883.—2f. p.

Parlement Federal

Ottawa, 16 mai 1883.

La séance commence à 3.30 hs. p.m. Après les affaires de routine,

PROJETS DE LOI.

Sir TILLEY propose un projet de loi pour l'encouragement des manufactures de fer en guise de produits des mines du Canada.

Ce projet est lu une première fois.

ACTE DES LICENCES.

Sir JOHN MACDONALD propose que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une résolution déclarant qu'il est opportun d'adopter un projet de loi pour régler l'octroi des licences d'hôtels, de magasins, de navires et en général régler la vente des liqueurs enivrantes, dans les diverses provinces de la Puissance du Canada.

Cette résolution renferme le principe adopté par le comité spécial chargé de s'occuper de la vente des liqueurs enivrantes.

L'hon. M. BLAKE soulève une question d'ordre en prétendant qu'on aurait dû présenter la résolution telle qu'elle était à l'origine, et que la Chambre aurait eu à s'en occuper.

Sir JOHN—Le comité était chargé de s'occuper de cette question des liqueurs enivrantes. Mais la Chambre n'a pas adopté son rapport. On a cru convenable que le gouvernement proposât ce projet de loi au moyen d'une résolution. Je ne vois pas par conséquent que la résolution soit hors d'ordre.

Le président décide que la résolution est dans l'ordre.

Le projet de loi basé sur cette résolution est présenté et adopté en première délibération.

ACTE DES BREVETS.

Sur proposition de l'hon. M. POPE, le projet de loi pour amender l'acte des brevets de 1872 est lu une deuxième fois, pris en considération par le comité de toute la Chambre et finalement adopté en troisième délibération.

GLISSOIRES.

Le projet de loi pour l'imposition de droits dans les glissoires, estacades et autres travaux du gouvernement est adopté en troisième délibération.

MISE A LA RETRAITE.

Sir TILLEY—Seconde lecture du projet de loi pour amender et refondre la loi relative à la mise à la retraite des employés du service civil du Canada.

La Chambre se forme en comité général et adopte plusieurs clauses de ce projet de loi.

A 6 heures, le président laisse le fauteuil.

SEANCE DU SOIR.

La chambre prend en considération le projet de loi de la mise à la retraite des employés civils et l'adopte avec un amendement.

VOIES ET MOYENS.

La chambre se forme en comité des voies et moyens supplémentaires et adopte plusieurs items.

Ajournement à 1.30 heures a. m.

Les événements en Irlande.

Dublin 16.—Fitzharris aujourd'hui a été condamné comme accessoire après le fait du meurtre de Cavendish et de Burke. Il a reçu sa sentence. Il est condamné à la détention à vie.

Les grands jurés ont rapporté des actes d'accusation fondés contre Kingson, Gibney et Healey accusés de conspiration du meurtre de Poole. Aussi un acte d'accusation fondé contre Mathias Brady pour tentative d'assassinat sur le chef des jurés qui ont rendu un verdict contre son frère Joe Brady.

Balla 16.—Patrick Nally a été arrêté sous accusation de conspiration de meurtre de Landlords dans le voisinage de Ballina.

Plusieurs autres arrestations doivent avoir lieu pour la même offense.

Dublin 16.—Dejaney, accusé de conspiration de meurtre a été amené au banc des accusés ce matin. Il s'est avoué coupable.

Edouard McCaffrey a retiré le plaidoyer de non coupable qu'il avait d'abord fait et s'est avoué coupable. La sentence est différée.

Thomas Martin, accusé de conspiration de meurtre, s'est avoué coupable. On lui a accordé la liberté en promettant de quitter le pays.

Kingston & Gibney ont alors été amenés au banc des accusés sous accusation de conspiration de meurtre. Tous deux ont plaidé non coupables.

Liverpool 16.—Patrick O'Brien, autrefois secrétaire de la ligue agraire de Liverpool, Michael Hynes, peintre, et Patrick Selarer, foreman de Hynes, ont été arrêtés pour avoir imprimé et publié les circulaires adressées aux hommes d'affaires à Dublin et portant pour titres: "Analyse des jurés spéciaux dans dix-huit procès sous l'acte des Crimes."

Londres 16.—Le chef des constables de Liverpool prétend que la nouvelle qu'on aurait découverte une machine infernale sur le Britannia venant de New-York est un canard. La boîte re-

mise au commis ne contenait rien autre chose que de la brique.

Le correspondant du Times à Liverpool prétend que cette nouvelle est vraie et que la police est intéressée à donner à cette information devant le public une importance moins grande qu'elle a en réalité.

Un courrier de Liverpool affirme qu'il est positif qu'une machine infernale a été découverte sur le steamer Britannia. Londres 16.—A Clighan, on a opéré cinq arrestations de personnes accusées du meurtre du constable Brown, dans le mois d'août dernier.

Dublin 16.—Un grand nombre de marchands continuent à recevoir des circulaires les informant qu'ils seront boycottés s'ils agissent comme jurés dans les causes criminelles pour conspiration de meurtres.

Syracuse 16.—Onze sociétés Irlandaises ont organisé hier une ligue nationale qui adoptera le plan d'action proposée à la convention de Philadelphie.

En parlant de la pendaison de Brady, le docteur O'Hara dit: "Nous voyons un juge parjure à son âme, un conseiller de la Reine, un jury condamner à mort un homme sur le témoignage de parjures. Un tel jury condamnerait un ange. Pauvre Brady tu es mort victime de l'amour de ton pays. Jamais ton nom ne sera oublié et le nom de ta mère sera placé à côté de celui de la mère des Machabés et des Graques."

Balla 16.—Six personnes ont été arrêtées ici sous accusation de conspiration de meurtres de landlords. Une machine infernale et grand nombre d'armes ont été saisies.

On croit que ces arrestations ont eu lieu d'après les révélations d'un délateur.

Dublin 16.—Il y a eu réunion de la ligue agraire nationale aujourd'hui. Biggar, membre du parlement, a pris la parole. "Tout ce qui vient du Pape, dit-il, doit être reçu avec respect par la ligue. Les membres de la ligue doivent en même temps exprimer leur opinion librement, mais en termes inoffensifs. Pour moi je le sens, je ne suis pas fait pour une tâche aussi grande. Je juge qu'il ne serait pas prudent pour moi de faire des remarques sur la manière avec laquelle la justice est administrée."

"Il est important que nous nous préparions pour les prochaines élections générales des membres du Parlement."

Mayne, député Parnelliste au Parlement dit: "Le peuple irlandais doit apprendre de Rome la théologie, mais non pas la politique. Parnell doit être le chef de notre église Politique."

Dublin 16.—Le Freeman reconnaît avoir reçu \$1458 de souscriptions au fonds Parnell. Parmi les souscripteurs sont un certain nombre de prêtres.

C'est là la première réponse faite à la circulaire du Vatican.

L'indignation contre Rome s'étend de jour en jour et devient de plus en plus universelle.

En parlant de la circulaire du Pape, le même journal ajoute. "C'est le document le plus important venant de Rome depuis la célèbre bulle du pape Adrien. Le Vatican est bien mal renseigné. S'il censure le remarquable et bien aimé archevêque de Cashel, il doit censurer les neuf autres prélats distingués et tout le clergé. Tous doivent obéir aux ordres du Pape; mais la régénération de l'Irlande s'opérera par l'union du clergé et du peuple."

Le juge O'Brien en rendant la sentence contre Fitzharris dit: "Le crime dont vous êtes accusé est au point de vue moral le même que celui de meurtre. La mort de Lord Cavendish et celle de Burke est due principalement à votre acte en engageant Smith à suivre ses victimes." Le prisonnier est resté étonné en entendant ces paroles prononcées par le juge.

Le Freeman's Journal de Dublin, en faisant des commentaires sur la dernière circulaire du Pape dit: "Sa Sainteté a été mal renseignée si ce n'est tout à fait trompée par certains émissaires du gouvernement anglais qui fait bien que si le parti Parnell demeure uni, il exercera une influence prépondérante au prochain parlement."

Londres, 16.—Le Times dit que le projet d'émigration proposé par les capitalistes canadiens sera cause de beaucoup d'objections au projet de Gladstone que l'état vint en aide à la misère en Irlande. Le cabinet anglais insistera pour que le gouvernement du Canada soit responsable pour l'argent avancé aux auteurs du dernier projet. Le gouvernement espère par ce moyen forcer les capitalistes canadiens à abandonner leur projet. On a raison de croire cependant que le gouvernement canadien assumera la responsabilité.

Dublin, 16.—A la réunion des membres de la ligue Nationale Irlandaise, Kenny, membre du parlement, a dit que la circulaire du Pape était une honteuse insulte faite aux prêtres et au peuple en Irlande.

A une assemblée tenue aujourd'hui en faveur de la souscription Parnell, Sexton, membre du parlement anglais, a violemment attaqué le gouvernement. Il a dit que c'était le plus mauvais de tous ceux qui ont jamais gouverné l'Irlande.

"La circulaire du Pape, dit-il, ne s'applique qu'au clergé. Il serait désirable qu'une députation se rendit auprès de Sa Sainteté pour lui expliquer l'état du pays et la condition du peuple

en Irlande. Ce serait un grand service à rendre au clergé. Dans tous les cas que cette députation se rende ou non à Rome, le mouvement doit se continuer comme par le passé." (Applaudissements.)

BLE-D'INDE.

500 MINOTS

Blé-d'Inde légèrement endommagé,

A BAS PRIX.

J. B. Renaud & Cie,

72 à 82, RUE ST-PAUL.

16 mai 1883.

CHAPEAUX

A BON MARCHÉ.

Le soussigné vient de recevoir un bon assortiment de CHAPEAUX de feutre et de soie, du dernier goût, qu'il vendra à de prix très modérés.

CHAPEAUX de 25 cts en montant pour enfants.

Une visite est sollicitée.

JAMES C. PATTERSON,

27, Rue Buade.

1er mai 1883.—EAC.

VENTE PUBLIQUE

Lots à Phosphates de Chaux.

Conformément à la section 158 de l'Acte Général des Mines de Québec, (43, 44 Vict. Chap. 12)

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNÉ que LUNDI, le Trente-unième jour de MAI prochain, l'on procédera à l'Hotel-de-Ville en la Cité de Hull, P. Q., à la vente par enchère, d'une étendue de terre d'environ 6, 30 acres situées dans la région dite des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa, et comprise dans les cantons suivants: TEMPLETON, VAKEFIELD, PORTLAND (Est et Ouest) et EOWMAN.

La vente commencera à ONZE HEURES PRECISES a. m.

La mise à prix sera de CINQ PIASTRES (\$5) par acre.

CONDITIONS DE LA VENTE.—L'acheteur devra payer comptant la somme due sur le ou les lots acquis; autrement ces lots seront immédiatement remis en vente. L'acquéreur sera tenu de payer à qui de droit la valeur de toutes améliorations utiles existantes sur le terrain vendu.

Ces ventes seront aussi sujettes à toutes les dispositions contenues dans les règlements concernant les mines, maintenant en force en cette province.

L'on pourra se procurer au Département des Terres de la Couronne à Québec, ou chez les agents locaux à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., la liste des lots qui doivent être offerts en vente.

N. B.—D'après la loi, les journaux spécialement nommés à cet effet sont les seuls autorisés à publier cet avis.

16 avril 1883—Hps—C&E 112



CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC.

Dieu sauve la Reine!

JEUDI, 24 MAI 1883

ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE LA REINE.

Afin de favoriser les nombreuses personnes qui désirent faire de courtes excursions de plaisir ce jour-là, des billets de passage aller et retour seront émis de toutes les stations sur la ligne du Grand-Tronc au Canada,

Au Prix d'un Simple Billet.

Les billets ne sont bons que ce jour-là. Pour le prix d'un passage et un tiers, les billets sont bons de MERCREDI le 23 MAI et JEUDI le 24, à VENDREDI le 25 inclusivement.

Joseph Hickson, Gérant Général. Montréal, 7 mai 1883. 16 mai 1883. - 4f.

DEM ENAGEMENT.

Mme Ronan

A l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'elle a transporté son établissement de nouveautés du No 219 Rue St-Joseph au BLOC DUBEAU,

No 47, RUE DE L'EGLISE,

près de la rue St-Joseph.

Elle a toujours en mains un assortiment considérable de

Chapeaux garnis, Rubans,

Dentelles, Plumes,

Velours, Soies,

Fleurs, etc.

Les dames sont respectueusement invitées à venir nous faire une visite avant d'acheter ailleurs; elles se convaincront que nous garnissons les chapeaux dans les derniers goûts et que nous vendons à MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs.

LIBRAIRIE,

PAPETERIE, TAPISSERIE,

F. Desjardins & Cie,

140, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Nous venons d'ajouter à notre établissement de librairie, un magnifique choix de TAPISSERIE, à des prix satisfaisants pour tous les acheteurs.

Nous venons aussi de recevoir le plus beau choix de livres de piété, chapelets, images et cachets de première communion, littérature profane par les bons auteurs, littérature sacrée, ouvrages pour les mois de mai et de juin, petit recueil de prières et de conseils pour première communion, à 5 cts, le guide du jeune homme à 60 cts, 90 cts, \$1.20, \$1.50.

Le guide de la jeune fille à 75 cts, \$1.00 \$1.25, \$1.75.

Nous invitons spécialement le commerce et les marchands de la campagne à venir visiter notre stock de papeterie, livres de comptes, papier à envelopper, fil, ficelle à attacher, sacs de papier, que nous fabriquons nous-mêmes et que nous pouvons vendre à meilleur marché que n'importe quelle maison de Québec.

F. DESJARDINS & Cie,

Libraires-Papetiers,

St-Roch, Québec.

15 mai 1883.—3m.

MARDI PROCHAIN, et MAI

Ouverture du Magasin,

A. E. BOISSEAU,

Marchand de Nouveautés,

No 29, RUE SAINT-JOSEPH,

MAISON LEMESURIER.

L'assortiment est des plus complets en fait de MARCHANDISES NOUVELLES

De plus nous avons aussi une quantité de marchandises provenant de FONDS DE BANQUEROUTE et que nous vendrons

Tellement bon Marché qu'il faut les voir même si vous n'avez pas besoin.

Venez voir et jugez par vous-même.

A. E. BOISSEAU,

29 rue St-Joseph, St-Roch

28 avril 1883.—1m.

G. A. Bolduc & Cie,

HORLOGERS-BIJOUTIERS,

62, Rue et faubourg Saint-Jean.

Les soussignés ayant agrandi leur magasin profitent de cette circonstance pour remercier le public de l'encouragement qu'ils en ont reçu depuis plus de sept ans, et comptent sur la continuation de son généreux patronage.

Toute commande sera exécutée avec la plus grande diligence, et rien ne sera épargné pour satisfaire le public.

Toujours en mains: Montres en or, Montres en argent, Gardes en or, en argent, plaqués et en nickel, Bagues, Joncs, Chaînes pour Dames, Colliers, Bracelets, etc, etc.

AUSI, une grande variété d'Horloges de tout genre.

Les acheteurs sont priés de visiter ce magasin avant d'aller ailleurs.

G. A. BOLDUC & CIE,

162, rue et faubourg St-Jean

10 mai 1883.—1m

COIN DES RUES

St Joseph et de la Chapelle.

Chez J. E. Latulippe

Pour Draps, Casimirs et Tweeds.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Pour de Belles Etoffes à Robes.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Pour tous les effets de la première Communion.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Pour Cotons, Skirtings, etc., etc.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Pour tous les genres de Marchandises Sèches à Bas prix.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Pour Dentelles, Mousselines, Rubans, Fleurs, Chapeaux, etc.

CHEZ J. E. LATULIPPE,

ALLEZ TOUT DROIT

CHEZ J. E. LATULIPPE,

Où vous serez bien servi à des Prix Très-Réduits.

N'oubliez pas que c'est au Magasin, coin des Rues St-Joseph et de la Chapelle.

Chez J. E. Latulippe.

14 avril 1883.—3m.



A l'Enseigne du Loup

A. L. G. DUGAL,

A TRANSPORTER SON ETABLISSEMENT AU

No 15, RUE NOTRE-DAME,

Vis-à-vis l'Eglise N.-D. des Victoires.

Il désire informer qu'ayant pris un local plus grand, il a fait une importation bien plus considérable en Chapeaux feutre et Satin pour messieurs.

Ceux qui désirent faire un bon choix et à bas prix feront bien de se rendre au No 15, Rue Notre-Dame, Basse-Ville.

A. L. G. DUGAL.

23 avril 1883.—15j.-c & e.

AVIS.

Le soussigné invite ses amis et le public en général à visiter son établissement qui est maintenant un des plus spacieux de la Basse-Ville, et aussi un des mieux assortis.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS.

On trouvera dans ce département tout ce qu'il y a de plus haut goût et de plus riche en mouchoirs de soie, cravates, collets, poignets, chemises en toile blanche et de couleurs, chaussettes, camisoles, caleçons, (grandeur extra toujours en mains), bretelles en soie, pardessus imperméables, parapluies, cannes, etc., etc.

Le plus grand Département de toute la

Cité de Valises et Porte-Manteaux.

Valises de \$1.00 à \$18.50.

Porte-manteaux de 50 cts à \$11.00.

Habillements de Messieurs et d'enfants très bien confectionnés et vendus à des prix défiant toute compétition.

Grand choix d'étoffes (tweed) Canadiennes, Anglaises et Ecosaises, Serges noires, brunes, grises et bleues.

Habillements en Tweed d'Halifax (de toute nuance) faits sur commande pour \$5.00. Deux tailleurs spéciaux sont attachés à l'établissement.

ACHILLE P. CARON,

9, 11, 13, Rue Notre-Dame, Basse-Ville, Québec.

10 mai 1883.

ON DEMANDE.

Un apprenti-barbier et une servante immédiatement.

S'adresser J. DAIGNAULT, barbier, carré Notre-Dame, en face de l'Eglise de la Basse-Ville.

9 mai 1883.—6 f. p.

Barbier demandé.

On demande immédiatement un compagnon barbier.

S'adresser à LOUIS LABRECQUE,

216, rue St-Jean. 8 mai 1883.

Télégraphie Générale

FRANCE.

Paris 16.—Les nouvelles relatives à la maladie du comte de Chambord sont contradictoires, L'Union prétend qu'il est bien. Le Temps dit que le comte de Chambord est sérieusement malade et que ses amis se chargeront de cacher le sérieux de sa maladie.

Le Temps rapporte qu'un habitant de la Réunion faisant le commerce au Madagascar a été assassiné. On n'a pu découvrir les meurtriers.

Une frégate française est encore à Tamatave. Sa présence dans ce port est nécessaire pour la sûreté des français qui y résident.

Le correspondant du Temps à Londres dit que la Grande Bretagne est d'accord avec Lord Dufferin que l'Égypte n'a pas besoin de soulever les Provinces à Soudan. Si le Khédive y consent, elle commencera des négociations avec le Faux Prophète en vue de mieux définir les positions respectives.

ESPAGNE.

Madrid 16.—Une dépêche dit que le fait que les prisonniers Cubains et leurs adeptes américains demeurent en repos, permet d'espérer que la raison pour laquelle on retenait Maceo en prison est disparue. L'Espagne fera probablement des concessions politiques et commerciales propres à satisfaire les intéressés.

ALLEMAGNE.

Berlin 16.—La Gazette de l'Allemagne du Nord essaie de prouver au moyen de statistiques qu'on est soixante fois plus exposé à attraper la trichine en mangeant du porc américain qu'en faisant usage du porc allemand. Le même journal fait mention du dernier rapport des officiers sanitaires de Chicago, Erie Boston.

Le Medical Gazette de New-York dit que l'inspection du porc américain à son arrivée dans les ports d'Allemagne est inutile et que l'importation du lard américain en Allemagne diminue peu. Le traité entre l'Allemagne et le Madagascar est signé.

AUTRICHE.

Vienne 16.—Il est rumeur que M. Waddington retournera en France de Moscou après le couronnement du Czar. Gorze, 16.—L'état de santé du comte de Chambord est excellent. Il sort tous les jours. Il est sorti encore dimanche.

BELGIQUE.

Bruxelles 16.—Pendant que le roi se promenait à cheval près du Bois aujourd'hui, un bicycliste est venu frapper le cheval. Ce dernier s'est épouventé et a renversé son maître. Le roi n'a pas attrapé de blessures.

PORTUGAL.

Lisbonne 16.—Durant une fête et un feu d'artifice dans un village avoisinant la ville, une bombe remplie de dynamite a fait explosion aujourd'hui, quatre personnes ont été tuées et vingt blessées.

RUSSIE.

St Pétersbourg 16.—Les restes du prince Gortschakoff ont été inhumés hier dans l'église de St-Serzhus. L'Empereur, le ministre des affaires étrangères et d'autres hauts dignitaires assistaient aux funérailles.

Incendie.

St-Petersbourg, 16.—Désastreux incendie à Sarmara. Une partie considérable de la ville a été détruite. Cronstadt, 16.—Le steamer Lancaster est arrivé avec les délégués qui représenteront l'Amérique au couronnement du Czar. Ils ont été reçus avec les honneurs d'usage.

ÉTATS-UNIS.

Cyclone, grêle et trombe.

Cincinnati 16.—Le cyclone de lundi dernier a causé \$70,000 de dommages à la propriété dans le comté de Preble. À Germantown, Miamsburg, une violente tempête de grêle a causé des dommages considérables à la végétation. Presque tous les fruits sont détruits. Watertown 16.—Le cyclone de lundi dernier a détruit toutes les maisons à l'exception de trois. De grands dommages ont été causés aux granges. Cinq ponts en fer ont été emportés.

Empire Ky 16.—Une trombe lundi dernier a causé des dommages considérables. Grand nombre de maisons ont été renversées. Des pièces de bois ont été emportées à de grandes distances. Les voies ferrées sont couvertes de débris de toutes espèces, deux hommes et un enfant ont été tués raide. Une femme a été blessée à mort. Sur une longueur de 500 verges la trombe a tout balayé sur son passage. On craint qu'il n'y ait eu des pertes considérables.

Consulat Chinois.

Chicago 16.—On annonce que la Chine est décidée à établir un consul chinois ici pour la protection des 700 Chinois qui résident à Chicago.

Convention.

Milwaukee 16.—La convention internationale des membres de la Y. M. C. A. des États-Unis et des Provinces Britanniques est ouverte d'aujourd'hui. 500 délégués s'y sont rendus. C. L. Colby a été élu président.

Association de la Presse.

La réunion annuelle de la Presse Associée de l'Etat de New-York a eu lieu aujourd'hui. MM. Corroll et Smyth de Syracuse ont été élus président et vice-président, M. McCune de Buffalo, secrétaire.

200e anniversaire.

Storn. Mass. 16.—On a célébré aujourd'hui le 200e anniversaire de cette ville.

Licences.

Springfield, Ill. 16.—On a adopté un projet de loi fixant à \$250 les licences pour la vente de bière et à \$500 celles pour la vente du whisky.

Amérique du Sud.

Parlement.

Rio De Janeiro 16.—Le Parlement est ouvert d'hier.—Un message de l'Empereur déclare que le Brésil est en paix avec les autres puissances.

La Paix.

Valparaiso 16.—La paix avec la Bolivie est maintenant assurée. Le ministre Aldrinat attend des ordres de Tacna pour aller signer le traité.

MONTREAL.

Décès.

Montréal, 16.—Le détectif Lafon, au service de la police de la ville depuis grand nombre d'années est mort aujourd'hui à la Longue Pointe, dans une ayle d'aliénés où il était interné depuis quelque temps pour folie.

Emigrants.

Au dire du Witness, 451 familles canadiennes ont émigré de Montréal aux États-Unis depuis le mois de mars dernier. Le journal ne dit pas combien de familles sont revenues.

Emportée.

On rapporte qu'une étendue considérable de terre sur les bords de la rivière Yamachiche aurait été emportée. Les eaux de la rivière auraient emporté plusieurs acres de terre avec les arbres et tout ce qu'il y avait dessus. Cet amas de terre barre complètement la rivière et obstrue le courant sur une grande distance. L'eau de la rivière s'élève rapidement et on appréhende de nouveaux dommages. La nouvelle de cette événement effraie beaucoup la population de Yamachiche.

Il y a environ une cinquantaine d'années un éboulis semblable a eu lieu dans la même rivière.

Statistiques vitales.

Il est mort ici la semaine dernière 98 personnes dont 47 enfants.

ST-JEAN, N.-B.

100e anniversaire.

St-Jean, N.-B., 16.—Vendredi prochain, le 18, la ville de St-Jean célébrera le 100e anniversaire de sa fondation. Une proclamation a été lancée déclarant ce jour une fête publique. On fait des préparatifs considérables pour célébrer dignement cet anniversaire.

La célébration de la fête commencera jeudi après-midi par une réunion publique à l'église centenaire Métho liste. La société musicale du Nouveau-Brunswick s'occupera de la partie musicale.

Des discours seront prononcés à cette réunion par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Wilmot, le juge en chef Allen et plusieurs autres.

La fête se terminera à minuit par une salve de l'artillerie.

Vendredi matin, grande procession à laquelle prendront part les pompiers de Portland, Halifax, Yarmouth, Charlottetown, Fredericton. Dans l'après-midi, réunion publique à l'Institut. Le juge Wedderburn y adressera la parole. Il y aura ensuite joute entre les pompiers venus des différentes villes.

Le soir grande procession aux flambeaux et feux d'artifices.

On s'attend à avoir dans la ville ce jour-là plusieurs mille personnes venant des diverses parties du pays.

MONTMAGNY.

St Thomas, 16.—L'honorable juge Angers a rendu jugement dans la cause de l'élection municipale contestée du quartier sud de Montmagny.

M. J. B. Lépine a été déclaré élu par une voix de majorité. Les votes de trois personnes enrégistrés pour son concurrent, ont été mis de côté. On a ajouté au nombre des votants MM. Richard et Lefebvre qu'on avait empêché de voter. L'élection de M. Lépine donne une majorité aux conservateurs dans le conseil de ville de Montmagny.

Questions vitales!

Demandez le remède le plus efficace. Quelle est la chose la plus heureuse pour modifier et apaiser les irritations de nerfs et guérir toutes espèces d'affections nerveuses e

rendre la vigueur de la jeunesse en donnant un sommeil léger?

Tous vous répondront sans hésiter: "Un peu de houblon."

CHAPITRE I.

Demandez un ou tous les meilleurs remèdes.

"Quel est le meilleur et le seul remède efficace pour la guérison des affections tous genres et les maladies de rognons et de organes urinaires, la diabète, la rétention d'urine et toutes les maladies et douleurs particulières aux femmes?"

Tous vous répondront explicitement avec emphase le "Buchu"

Demandez les mêmes remèdes. "Quel est le remède le plus sûr pour guérison de la dyspepsie, la constipation, l'indigestion, la fièvre malarienne ou aigue?"

On vous répondra. Mandrake ou Dandelion.

Quand ces remèdes sont mélangés avec d'autres d'une égale valeur et avec des Amers de Houblon, il en résulte une puissance de guérison telle qu'aucun malade, aucun affection, aucune maladie, ne saurait y résister.

Ce remède peut être employé sans danger par la femme de la plus faible santé et par plus jeune enfant.

CHAPITRE II.

"Malades"

"Mourants ou près de mourir."

Depuis des années, il a été donné, dans cas de maladies de rognons, rhumes aigu consommation avancée et il a guéri ces maladies.

Femmes presque mourantes. De la névralgie, des affections nerveuses de la faiblesse et des autres maladies particulières aux femmes.

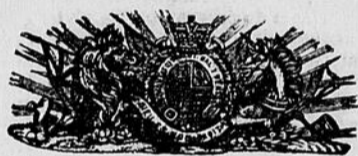
Personnes toutes brisées par les douleurs de rhumatismes.

Scrofule inflammatoire et chronique. Erysipèle.

Empoisonnement du sang, dyspepsie, indigestion et en général toutes les maladies provenant de la faiblesse.

Toutes celles qui sont l'apanage de la nature.

Les AMERS DE HOUBLON guérissent toutes ces maladies et ses infirmités de la nature. On peut en avoir la preuve dans chaque village du monde connu.



JUSQU'À NOUVEL AVIS, la MALLE ANGLAISE par les "Vapeurs de la ligne Canadienne", via Rimouki, sera fermée à ce Bureau les Samedis à 11 heures A. M. et un sac supplémentaire à midi.

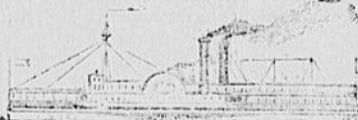
J. B. PRUNEAU, Maître de Poste.

Bureau de Poste, Québec, 16 mai 1883. 16 mai 1883.—lf. 163.



Les personnes qui ont en leur possession des livres de la bibliothèque de la Législature sont priées de me les remettre sans retard.

PAMPILLE LEMAY, Bibl. L. G. 15 mai 1883.—3f 162



COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET D'ONTARIO.

Ligne de la Malle Royale entre Québec et Montréal, Toronto et Hamilton.

Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont QUÉBEC et MONTREAL.

Le QUÉBEC, en fer, Capt. Nelson laissera le quai Napoléon les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures P. M.

Le MONTREAL, en fer, Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures P. M., arrétant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

ENTRE MONTREAL et HAMILTON

Le CORSICAN, CORINTHAN, PASSPORT et ALGERIAN.

Un dequels laissera les Mardis, Jendis et Samedis, le Bassin du Canal à NEUF heures, et Lachine, à l'arrivée du Train laissant la Station Bonaventure à Midi, pour Hamilton et les Ports intermédiaires se raccordant directement à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa et Kempville, Perth, Arnprior, etc., et

TORONTO et HAMILTON

Avec des chemins de fer pour Collingwood, Sault Ste-Marie, Duluth, Détroit, Chicago, Milwaukee, Baie Verte, St-Paul, Fort Garry, et avec le Steamer pour les Chutes Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

On peut se procurer des Billets et des Cabines chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'Hotel St-Louis et au bureau de la Compagnie, Quai Napoléon.

A. DESFORGES, Agent.

14 mai 1883.—6m.—C&E.

DE MENAGEMENT.

A. MORENCY,

TAILLEUR,

76, RUE ST-JOSEPH,

Offre ses remerciements sincères à ses pratiques et au public en général, pour le patronage qu'ils n'ont cessé de lui donner depuis qu'il a fondé son établissement. Il espère que cet encouragement lui sera continué à l'avenir, car son empressement à les servir et la coupe qu'il donne aux vêtements ne feront pas plus défaut que par le passé.

Il désire les informer en même temps, qu'à partir du premier mai, son établissement se trouvera à trois portes de l'adresse actuelle, c'est-à-dire

AU No 78, RUE ST-JOSEPH.

19 avril. 1883.—1m.

Recrues Demandées

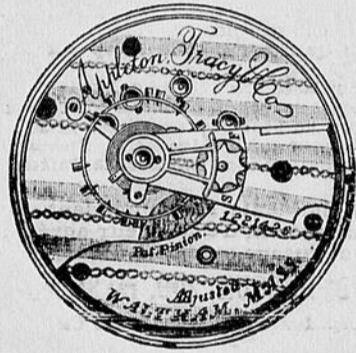
Il y a actuellement dans la Batterie A, plusieurs vacances que de bons hommes peuvent obtenir comme recrues. Pour les conditions et la durée du service, s'adresser au sergent-major Walters, à la Citadelle.

2 mai 1883.—6f.3fps

Entrepot de Montrieu.

— DE LA —

Célèbre Fabrique WALTHAM.



DUQUET & CIE,

87 et 69, Rue la Fabrique H.-V.

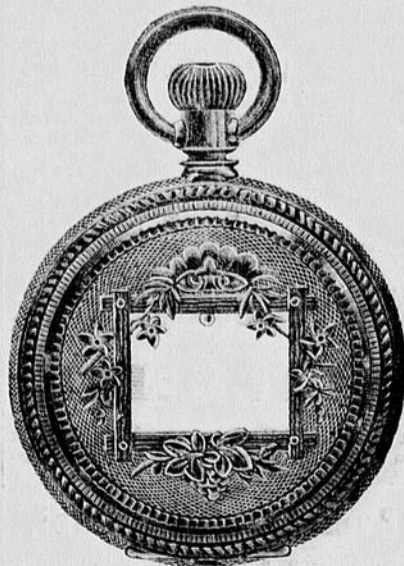
Viennent de recevoir de Paris, par le dernier steamer de la ligne Atlan,

Sept Caisses d'Horloges,

de luxe et d'art en Marbre. Aussi, candelabres, coupes et statuettes en bronze; grandoies avec glaces de Venise.

DE MERIDEN.

HUIT CAISSES et DEUX BOUCAUTS D'ARGENTERIE avec dessus les plus nouveaux et les plus artistiques. C'est le plus joli et le plus riche assortiment que les amateurs et les grands connaisseurs puissent trouver dans la puissance, comprenant des articles admirables pour cadeaux de noces ou pour toute autre occasion solennelle.



Diamants, Bijoux avec pierres précieuses

Bagues, Bracelets, Médailles, Boucles d'oreilles, parures, etc. etc. Les prix s'élèvent de DIX PIASTRES jus qu'à SEPT CENTS PIASTRES.

Horloges garde de nuit, Brevetées d'après l'INVENTION DUQUET,

Indispensable aux édifices publics, grandes fabriques, magasins, etc., etc.

HORLOGES ANTIQUES avec cadrans en cuivre.

DUQUET & Cie, 67 et 69, rue la Fabrique, H.-V.

11 mai 1883.—E. 6f.3f. C. 3f. ps.

Advertisement for J. F. Arel, fabricant de meubles, ameublement de chambres à coucher et de salon, etc. Located at 95 Rue St-Joseph, St-Roch 95.

Advertisement for MA ROCHAND-ST-JOSEPH, BEAULTIN & GODBOU, No 97, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH. (Bâtisse anciennement occupée par la Caisse d'Économie.)

Advertisement for BENJ. BOLDOC, Horloger-Bijoutier, TRANSPORTERA son établissement au No 319 au No 250 rue St-Joseph. Porte voisine de J. Patoine, marchand-tailleur, au premier mai prochain.

Advertisement for MM. Toussaint & Cie, TOUT EN PRENANT OCCASION de remercier leurs amis et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner jusqu'à ce jour, les informons qu'ils viennent d'ouvrir leur établissement, coin des Rues

Advertisement for ROMANCES NOUVELLES, "O MON PAYS" Dediee à Madame Ibani, Et chantée à Montréal le 31 Mars dernier. Paroles de L. H. FRECHETTE, musique de G. Couture, avec titre orné du buste de Mme ALBANI. AUSA, "SOUVENIR DU JEUNE AGE", Chantée par Mme ALBANI à Montréal 31 mars dernier. PRIX: 10 cts; Par la malle, 11 cts. BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique, 6, rue de la Fabrique, Québec. 26 avril 1883.

**TONIQUE PAR EXCELLENCE**



**VIN AL'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE de CHEVRIER**

*Chevalier de la Légion d'Honneur, Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.*

Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue en possède exactement toutes les propriétés.

Chaque cuillerée représente une cuillerée d'huile de foie de morue.

Il s'emploie donc dans les cas de  
Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc.

Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats.

« L'extrait de foie de morue a obtenu, le 21 octobre 1882, l'approbation de l'ACADEMIE de MÉDECINE de PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur DEVERGIE sur les extraits de foie de morue. »

**DÉPÔT GÉNÉRAL**  
PARIS  
21, Faubourg Montmartre, 21

**A. CHEVRIER**

**HUILE DU DOCTEUR DUCOUX**

HUILE DE FOIE DE MORUE  
Iodo-Ferrée au Quinquina et aux Écorces d'Oranges Amères

Ce précieux médicament, fruit de longs travaux et des persévérantes études du Docteur DUCOUX, réunit sous une seule forme l'huile de foie de morue, le Fer, le Quinquina, et le Sirop d'Écorces d'Oranges Amères.

Les éléments qui entrent dans la composition de ce produit expliquent suffisamment son immense succès et l'augmentation constante de sa consommation prouve ou ne peut mieux qu'il est pourvu de toutes les qualités nécessaires pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Maladies de Poitrine, les Bronchites, Rhumes, Catarrhes, la Phthisie et toutes les Affections Scrofuleuses.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une odeur agréable, sans mauvais goût et dont l'usage est facile, économique.

Dépôt général à Paris : D<sup>r</sup> DUCOUX, 209, rue St-Denis  
et dans toutes les Principales Pharmacies du Canada.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.  
Dépôt chez le Dr Edouard Morin & Cie.,  
314, rue St-Jean, Québec.

**A VENDRE A LA**  
*Librairie A. T. Garan*

- Nos. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V.,  
resqu'en face de la Banque d'Épargne(s).
- Manuel des songes.....\$ 0 20
  - Manuel de tours de physique..... 0 20
  - Manuel de Calambours..... 0 20
  - Le parfait secrétaire moderne..... 0 20
  - Le secrétaire des amants..... 0 20
  - Histoire de cartouche, Mandrin etc... 0 20
  - Recueil de lettres et compliments.... 0 20
  - Histoire de Geneviève de Brabant.... 0 20
  - Les infortunes de Camille..... 0 20
  - Nouveau langage des fleurs et des fruits..... 0 20
  - Nouvelle Académie des jeux..... 0 20
  - Trente ans de la vie d'un joueur.... 0 20
  - Estelle et Nemorin..... 0 20
  - Histoire des voleurs et brigands célèbres..... 0 20
  - Rome et Juliette, ou les amants malheureux..... 0 20
  - Paul et Virginie..... 0 25
  - Lettre et épitres d'Héloïse et Abélard..... 0 20
  - Nouveau jardin d'amour..... 0 20
  - L'Économiseur de bonne société.... 0 20
  - Maria. 3 volumes..... 0 30
  - La grande cartomanie..... 0 20
  - Le grand oracle des dames..... 0 20
  - Le livre des oracles..... 0 30
  - 14 avril 1881.

**GUÉRISON CERTAINE SANS REMÈDE**

BOUGIES MÉDICAMENTÉES ET SOLUBLES DE ALLAN, brevetées 16 oct. 1876.

Une Boîte No. 1 guérira aucune maladie en quatre jours ou moins.

Une boîte No. 2 guérira les cas réputés incurables lorsque soit le temps qu'ait duré la maladie. Plus de doses nauséabondes de cubèbe, de cosahu ou d'huile de bois de sandale qui produisent toujours la dyspepsie en détruisant la membrane de l'estomac.

Prix \$1.50. Vendues par tous les pharmaciens ou expédiées par la poste sur réception du prix. Pour plus amples renseignements demander des circulaires.

Addresser : J. C. ALLAN & Co., P. O. 1533 et John street, New-York.  
Québec, 11 octobre 1882.

**AVIS PUBLIC**

Nous prenons la liberté d'annoncer au public et à nos nombreuses pratiques que nous avons transporté notre bureau d'affaires à notre ancien magasin, No 64 Rue du Palais, et que nous continuerons comme par le passé à gérer un assortiment général de Vins et Liqueurs provenant des régions les plus renommées d'Europe.

ANGLOIS,  
Rue du Palais.

DEMBLES  
12 mai 1883—3f.

**LIBRAIRIE CONTEMPORAINE**

**A. O. RAYMOND,**  
LIBRAIRE-IMPORTATEUR  
46, Rue LA FABRIQUE, et 27, Rue GARNEAU, H.-V.

DEMANDEZ mon cahier de 64 pages, fort beau papier, réglé, prix, 5 cts, à la doz. 50 c. par poste, 1 c. de plus par cahier.

DEMANDEZ mon cahier de 24 pages, beau papier réglé, prix, 3 cts, la doz. 25 cts. par poste, 1 c. de plus par deux cahiers.

N. B.—Tous les cahiers que j'ai en magasin sont tous de bons et beau papier et j'en ai dans toutes les formes et prix. Aussi, papier, enveloppes livres l'école, cartes géographiques, livres d'écoles, rieurs, littératures, encre etc., etc., en quantité et à bon marché.

13 mars 883.

**A LOUER.**

Un magnifique magasin avec dépendances complètes, cave et hangar, à l'Islet près de l'église; poste très avantageux.  
S'adresser à  
Dame Vve JOSEPH FAFARD.  
Islet, 83.—2m<sup>1</sup>ps.

**Nouvelle Epicerie.**

**M. ALLAIRE**

A LE PLAISIR d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il ouvre aujourd'hui, coin des

**Rues Grant et du Roi,**

Un établissement d'épicerie. Il aura constamment à la disposition du public un assortiment complet de Thé, Café, Sucre, Tabac, Cigares, Vins, Liqueurs, etc.

F. X. ALLAIRE,  
Coin des Rues Grant et du Roi, St-Roch.  
5 mai 1883.

**Huitres Fraîches Malpecques**

REÇUES AUJOURD'HUI AU  
ROYAL EXCHANGE RESTAURANT

56, Rue St-Jean.  
J. T. LAVALLÉE,  
Propriétaire.

12 mai 1883—3f.

**Différentes causes,** l'âge avancé, les soucis, la maladie, les déceptions et la disposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.


Il enlève les pellicules et guérit les affections occasionées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustre, la douceur et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques  
En vente chez tous les Pharmaciens.

**LA SANTÉ C'EST LA RICHESSE**



Le Traitement du Dr E. C. West pour les nerfs et le cerveau, spécifique garanti contre l'hystérie, les convulsions, les accès de haut-mal, les copes, les étourdissements, la névralgie nerveuse causée par l'abus de l'alcool ou du tabac, l'insomnie, la dépression mentale, l'oblitération du cerveau conduisant à la folie, et en dernier lieu à une vie de misère, et décripitude et à la mort, la Vieillesse prématurée, la stérilité, l'impuissance dans les deux sexes, pertes involontaires et spermatorrhée, causée par l'épuisement du cerveau ou les abus.

Chaque boîte contient du traitement pour un mois.

Une boîte pour une piastre ou six boîtes pour cinq piastres, envoyée par la maison franco sur réception du prix.

Nous garantissons que six bouteilles rendent la guérison dans chaque cas.

Lorsque nous recevons un ordre pour six boîtes accompagnées de cinq piastres, nous envoyons à l'acheteur notre promesse écrite de le rembourser si le traitement n'a pas son effet.

JOHN C. WEST,  
Seuls propriétaires, Toronto, Ont  
En vente à Québec, chez J. J. Veldon, 122 St-Joseph et chez E. Giroux & Frères, 38 et 39 rue St-Pierre.  
10 août 1882—lan. 59

**Récompense de \$500!**

Nous paierons la récompense ci-dessous à toute personne qui trouvera en défaut les Pilules Végétales de West pour le foie dans aucun cas de maladie de foie, de dyspepsie, de mal de tête, d'indigestion, de constipation ou d'acreté de l'estomac, lorsqu'on aura accompli soigneusement et comme elle doit l'être la prescription.

Les pilules sont simplement végétales et elles n'ont jamais manqué de donner satisfaction. Elles sont revêtues de sucre. Les grandes boîtes contiennent 30 pilules pour 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Prenez garde aux contrefaçons et aux imitations. Les vraies pilules sont fabriquées seulement par JOHN C. WEST & Co Fabricants de PILULES Chicago. Boîtes d'échantillon expédiées gratis par maille, franco, sur réception d'un timbre de 3 cents

10 août 1882. —lan

**VENTE IMPORTANTE de terres arables et des mieux situées, dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest du Canada.**

A WINNIPEG, commençant mardi, le 15<sup>e</sup> jour de mai prochain, il sera offert en vente à l'enchère publique une partie des sections portant des numéros pairs, sises et situées le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, dans le Manitoba et dans le district territorial d'Assiniboine, et des sections portant des numéros pairs situés entre la ligne principale de la zone du chemin de fer Canadien du Pacifique et la limite internationale, et entre la Rivière Rouge et le Coteau ou Collines Sales (Dirt Hills).

Il est aussi offert en vente quelques-uns des terrains houilliers sur la rivière Souris

Pour autres renseignements concernant les terres, la mise à prix, et les termes et conditions de vente, s'adresser au Bureau des terres fédérales, Winnipeg.

Par ordre,  
LINDSAY RUSSELL,  
Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,  
Ottawa, 20 avril 1883.  
30 avril 1883.—C&E.

**TERRAINS HOUILLIERS.**

Il est aussi offert en vente quelques-uns des terrains houilliers sur la rivière Souris

Pour autres renseignements concernant les terres, la mise à prix, et les termes et conditions de vente, s'adresser au Bureau des terres fédérales, Winnipeg.

Par ordre,  
LINDSAY RUSSELL,  
Député ministre de l'Intérieur.

Département de l'Intérieur,  
Ottawa, 20 avril 1883.  
30 avril 1883.—C&E.

**Bulletin Financier.**

Actions de Banques, etc.  
Mercredi, 15 mai 1883, 1 h. P. M.

ACTIONS.	Valeur des actions.	Demier dividende, 6 mois.	Vendeurs P. \$100.	Acheteurs P. \$100.
Banque de Montréal X D.....	\$200 5 p.c.	1971	1971	
Marchands X D.....	100 3/4	1224	121	
Commerce.....	50 4	135	18	
Ontario X D.....	100 3	114	11	
Toronto X D.....	100 3/4	1874	187	
Molson.....	50 5/8	125	121	
du Peuple de Montréal.....	50 2	25 1/2	804	794
J.-Cartier.....	100 3/4	100	85	
Union.....	100 3/4	100	112	
Québec.....	100 3/4	100	112	
Nationale.....	50	100	68	
Fédérale X D.....	100 3/4	157	136	
Économique.....	100 3/4	100	100	
Cie. du Tr. de Montréal.....	49 2	125	124	
Télé. de la Puissance.....	50 1/4	174	174	
Gaz de Montréal.....	40 6	148	147	
Un. F. à l'ins. de la Cité.....	50 7	89	794	
Navigation Richelieu.....	100 3	55	55	
Ass. Royale Canad. lan.....	50 5	180	180	
Chars Urb. de la B.-V.....	100 0	150	150	
Ass. de Q. contre le feu.....	100 0	122	122	
Trav. Lévis et Québec.....	100 0	50	50	
(Derniers 3 mois).....	100 0	50	50	
Gaz de Québec.....	100 0	72	72	
Québec Steamship Co.....	100 0	60	55	
Canada Cotton Co.....	100 0	60	55	
Société de Prêt et Placements de Québec.....	100 3	64	62	
Société de Construction des Artisans.....	50 2	67	67	
C. Urbains de la H.-V. lan.....	50 3	67	67	
Chemin de fer du Pacifique.....	100 3/4	67	67	
St-Paul M. & Manitoba Ry.....	100 3/4	67	67	
Société de Construction Permanent de Québec.....	100 3/4	67	67	
Cie des Terres Nord-Ouest.....	100 3/4	67	67	

**VENTES.**

Matin.—Banque de Montréal, 125 actions à 202 1/2; X. D., 25 à 198, 25 à 198. Banque de Toronto, X. D., 25 actions à 187 1/2. Cie des chars de Montréal, 110 actions à 148. Cie du Gaz de Montréal, 50 actions à 174 1/2. Cie de Coton du Canada, 3 actions à 103 1/2 à 100.

Après-midi.—Banque de Montréal, X. D., 75 actions à 197, 25 à 198. Banque des Marchands, X. D., 26 actions à 121 1/2. Banque du Commerce 50 actions à 135.

G. H. BURROUGHS,  
Bureau 107 Rue St-Pierre,  
Vis-à-vis de la Banque Québec.

**Bulletin Maritime.**

**TABLEAU DES MARÉES A QUEBEC.**

JOURS.	DATE.	MATIN.	SOIR.
		h. m.	h. m.
Mardi.....	15	— 0.48 —	1.23
Mercredi.....	16	— 2.01 —	2.34
Jeudi.....	17	— 3.07 —	3.36
Vendredi.....	18	— 4.04 —	4.31
Samedi.....	19	— 3.16 —	5.34

**ARRIVAGES.**

New York, #6—Arrivé le Canada, de Londres; l'Ethiopia, de Glasgow.

Montréal, 16—Le steamer *Oshenholmé* venant de Liverpool est arrivé dans ce port hier. Le pilote qui en avait la charge l'a échoué en prenant le côté sud de la rivière au lieu de celui du nord. Le steamer n'a pas éprouvé de dommages.

Glasgow, 16—Arrivé le *State of Nevada*.

Montréal, 16.—Le nouveau steamer de la ligne Dominion, l'*Creyon* est arrivé ici aujourd'hui. Ce steamer jauge 3,800 tonneaux. C'est son premier voyage transatlantique. Il a fait une traversée de 10 jours et a été retardé 4 jours par la brume dans le golfe.

**DÉPARTS.**

Halifax, 16.—A 6.45 hrs p. m., le steamer *Tunshill* pour St-Jean de Terre-neuve.

**Grues à vapeur.**

On fait ériger sur les quais de nouvelles grues à vapeur. On veut diminuer le nombre d'hommes nécessaires pour le déchargement du charbon.

**PORT DE QUEBEC.**

**ARRIVAGES**

16 mai.

La barque *Maud*, capt Emerson, venant Carthagène, Smith, Waid et Cie, en lest.

La barque *Hugh Cann*, de Liverpool, avec un cargaison de sel.

Le steamer *Invald*, capt Long, arrivé ici à 6 hrs hier matin de Montréal et après avoir changé de pilote est reparti pour Pictou.

**AU QUAI DE LA COMMISSION DU HAVRE.**

16 mai.

La goëlette *Stella Maria*, J B Dussault, St-Antoine.

**AU QUAI RENAUD**

16 mai.

*Hermine*, J Angus, Montréal.

*Marte Joseph*, François Caron, St-Roch, 3,000 minots de pstates.

*Canada*, Deslauriers, Lévis, lest.

*Marie-Louise*, Jacques Mercier, St-Thomas, quarts vides.

**AU QUAI LAROCHE.**

16 mai.

*Lucinda*, A Arcand, Cap Rouge, lest.

**ACQUITTES.**

16 mai.

Le steamer *Texas*, capitaine Couch, pour Liverpool, avec 10,000 morceaux

de madiers et 18 caisses de cuir.

La barque *Victor*, capitaine Richard, pour Plattsburg, N. Y., avec 155,000 planches d'épinette, par St Lawrence Lumber Co.

La goëlette *Flying Fish*, capt Duguay pour Natasquam, cargaison général, Verret, Stewart et Cie.

La goëlette *Loyal Tar*, capt Roy, pour Shippigan, cargaison général, W. R. Brodie et autres.

La goëlette *Lady Belleau*, capt Tremblay, pour Montréal, en lest.

La goëlette *Marie Rose*, capt Wenczelas Bouchard, do

*Marie Arthémise*, Th. Boucher, Ile Verte, Trois Pistoles.

*Marie Vigilante*, G Harvey, Ile aux Coudres.

*Marie Louise*, Jos. Bergeron, Natashquan.

Le remarqueur *Lake* est arrivé dans le port hier à 2 hrs p. m. avec les barques *Maud* et *Hugh Cann*.

Le capitaine Lachance rapporte qu'il a rencontré la barque *Lake Simcoe* à Kamouraska remontant le fleuve.

**Service des Signaux et Télégraphes.**

**RAPPORT QUOTIDIEN DE LA TEMPÉRATURE ET DE LA NAVIGATION.**

La Pointe au Père, 8 a. m., 16 mai.—Temps nuageux, vent frais de nord-est. Le steamer *Scandinavian* descend. A 8 10 heures, hier soir, 18 barques et huit navires, sont passés ici remontant le fleuve. Ce matin à 7 heures a. m. 12 barques et deux navires remontaient le fleuve.

Rivière au Renard.—Nuageux, vent frais du nord, un navire remonte.

Cap Rosier, 8.15 a. m., 16 mai.—Nuageux; thermomètre 35, forte brise de vent de nord, 4 navires, remontent le fleuve.

Rivière du Loup.—Clair et froid. Vent frais du nord. La goëlette des pilotes No 4, est au quai; trois barques en destination pour le haut du fleuve sont passées ici.

L'Islet, 9 a. m., 16 mai.—Temps nuageux; il pleut. Une goëlette remonte le fleuve.

L'Islet, 3 hrs p. m.—Clair; léger vent du N E. Remorq. "Beaver" descend.

Métis—Clair et beau; vent frais du N O. 2 navires remontaient cette après-midi.

Matane—Clair et beau; léger vent du N O. Un navire à trois mâts remontait à 7.15 hrs a. m.

Cap Châte—Clair; fort vent du N O Navire "Wimmera" remontait à 1 p.m. 5 navires remontaient cette après-midi.

Riv Martin—Clair; légère brise d'est. Une barque et une goëlette remontaient à midi.

**VENTES PAR LE SHERIF.**

25 mai

—La Corporation de Québec vs. Malvina Morrisette, le reste d'un bail emphytéotique pour jusqu'au 30 avril 1913 de trois emplacements dans le quartier Champlain, vendu le 25 mai prochain, au Sheriff à Québec.

—La Corporation de Québec vs. Margaret O'Neil, le reste d'un bail emphytéotique pour jusqu'au 1er mai 1894 d'un emplacement dans le quartier Champlain de 36 x 148 pieds, vendu au Sheriff à Québec, le 25 mai prochain.

—Jos. G. Bossé vs. Onésime Bilodeau, un lot de terre à St-Férolé, de 3 x 19 arpents, vendu à St-Férolé le 25 mai prochain.

25 mai

—Les Sœurs de la Miséricorde de Montréal vs. Nazaire Létourneau, deux lots de terre à St-Sylvestre, vendus le 25 mai prochain, à St-Sylvestre.

—Hammond Gowen vs. Charles Rheaume, un emplacement à Stadacona, Québec, vendu au Sheriff à Québec, le 25 mai prochain.

25 mai

—Pierre Fradet vs. Thomas Miller, le terme non expiré d'un bail emphytéotique jusqu'au 30 avril 1913, d'un emplacement, quartier Champlain, de 27 x 72 pieds, vendu le 25 mai prochain, un Sheriff à Québec.

22 juin

—La Corporation de Québec vs. Amable Pellerier, un emplacement dans le quartier St-Pierre de 327 pieds en superficie, avec maison dessus construite, vendu le 22 juin prochain, au Sheriff à Québec.

—La Corporation de Québec vs. Pierre Poitras, un emplacement de 18 x 62 pieds en superficie, vendu au Sheriff à Québec, le 22 juin prochain.

—David Rowe vs. Mary Jane Cox, la moitié indivise d'un lot de terre, à St-Giles de 4 x 28 acres, vendu, à St-Giles, le 22 juin prochain.

23 juin.

—L'Hôpital Général vs. Olivier Ouellet, un emplacement sur la rue Arthémise, à St-Sauveur le 23 juin prochain.

**A vendre ou à louer.**

DES CHAMPS situés dans le voisinage de la résidence de I. Tarte, Ecr, et en face de Spencer Wood; loués depuis plusieurs années pour pâturage à Messieurs Jobin et Juneau, laitiers.

S'adresser à  
ARCH. CAMPBELL,  
Palais de Justice.

14 avril 1883—3 s

**A VENDRE.**

Un terrain de 23 pieds de front, sur environ 63 de profondeur, situé rue de la Reine No 252, avec une maison en bois à deux étages et dépendances, dessus construite.

S'adresser au sousigné, rue Dorchester, No 138.

NAZAIRE BELLEAU.  
11 mai 1883.—3fp.